Anecdotes provinoises

969 - 1969

Les familles "de PROVIN" 36

GENEALOGIES DES FAMILLES " de PROVIN "

portant d'azur à six étoiles d'or
3 en chef, 2 en flancs et 1 en pointe

établies en
juillet 2022
Recherches et regroupement :
Michel Leclercq

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE

de la famille de

Jean de PROVINS

époux de

Marguerite de Reghele

(Bruxelles – Bruges – Gand – Malines Court Saint-Etienne)

Un fascicule précédemment édité (" Les armoiries de Provin ") recense les quelques familles ou villes européennes dont les armoiries présentent des similitudes avec celles de Provin-en-Carembault (code INSEE 59477, code postal 59185). Cette étude a permis de réfuter la thèse couramment exposée selon laquelle les armoiries de Provin sont celles de l'abbaye de Saint-Trond en Hesbaye, dont Provin a dépendu jusqu'en 1603. Le présent fascicule propose l'étude de la généalogie de familles qui portent à la fois le même nom et les mêmes armoiries que Provin-en-Carembault.

Précisons de suite que le patronyme PROVIN peut être selon les époques, la langue utilisée, le lieu de l'événement, le rédacteur, orthographié de diverses manières. C'est ainsi qu'ont été rencontrées les orthographes suivantes : "Provin, Provins, Provyn, Provijn, Prouvin, Provens ". Certains de ces patronymes étant, ou pas, précédés de la particule " van " ou " de " ; le nom et le prénom d'une même personne peuvent aussi avoir reçu plusieurs orthographes différentes, en fonction de la langue utilisée, latin, français, flamand, néerlandais.

Pour la première famille recensée ici, celle de Jean de Provins, l'exploration des documents a permis de remonter le temps jusqu'en 1488, l'époque où Bruges était la place forte du comté de Flandre. L'accès direct à la mer avait permis à la ville de développer son commerce. La Flandre avait été rattachée à la France en 1300, sous le règne du roi Philippe IV le Bel. En 1302, les Français, venus mater une révolte des Brugeois, subirent deux défaites cuisantes, lors des Mâtines de Bruges et de la bataille des Eperons d'Or à Courtrai. En 1304, après la bataille de Mons-en-Pévêle, la France, victorieuse, concédait Lille et Douai à la Flandre, mais imposait la destruction de leurs fortifications ainsi que celles de Gand, Bruges et Ypres. En 1369, Marguerite de Male, héritière de Louis de Male, comte de Flandre, épousait Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. L'époque bourguignonne fut celle d'un essor culturel attirant un grand nombre d'artistes. Place commerciale et bancaire internationale, Bruges était aussi un centre textile et importateur florissant, aussi exportateur de ses draperies. Puis ce fut en 1429 Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et Isabelle de Portugal. Le dernier duc de Bourgogne en Flandre fut Charles le Téméraire époux de Marguerite d'York. En 1477, il laissait à sa fille Marie l'héritage bourguignon qui fut transmis aux Habsbourg lors de son mariage avec Maximilien d'Autriche. La politique qu'il mena ne convint pas aux Flamands, d'autant qu'en 1487 une nouvelle guerre contre la France déclencha un régime de lourdes impositions qui entraîna révoltes et terreur. Maximilien demanda secours à son père, l'empereur Frédéric III d'Autriche. Il devint lui-même Empereur du Saint-Empire Romain Germanique en 1493 et laissa la Flandre à son fils Philippe le Beau. C'est donc à cette époque où Bruges vivait encore dans l'opulence malgré les vicissitudes de la guerre que nous faisons la connaissance de Jean de Provins.

- I -

I- Jean de PROVINS

Il fut membre du conseil de Flandres et échevin[1] de Bruges en 1488.

> Les membres du conseil de Flandres étaient recrutés par le prince parmi l'élite sociale et administrative du pays, une grande partie des conseillers ayant reçu une formation de juriste. " *Le rôle des légistes ne peut être sous-estimé puisque, à travers les nouvelles keures* [2] *et privilèges, ils sapaient le droit coutumier en faveur de la justice et du pouvoir central… Être conseiller constituait une faveur, un honneur, une preuve de confiance de la part du prince… Les avantages du service princier étaient recherchés par la petite noblesse qui en retirait une ascension sociale et des revenus financiers non négligeables en période de crise* " [3].

Conseiller de Flandre, échevin de Bruges, Jean **de Provins** est nommé Jean **Provin** par J. Gailliard dans " *Bruges et le Franc* " et prénommé Paul dans l' " *extrait des lettres patentes de baron, octroyées par Sa Majesté l'Empereur Charles VI en faveur de M. Theodore de Provins le 4 may 1726* ". Dans ce dernier ouvrage il est fait mention de son mariage avec **Marguerite de KEGEL**, Dame du fief de Straeten [4], fille de Jean de Kegel et Catherine de Steelant. Sous la graphie **Jean van Provyn**, Ridder de Coninck van Merckem indique qu'en 1488, alors qu'il était Bourgmestre du Franc de Bruges, il a participé à l'examen " *de projets formés par plusieurs commandants ayant pour objet l'établissement de points fortifiés* ".

Les armes de la famille de Kegel :

De gueules plain qui est Bruxelles, à trois quilles d'argent

Les armes de la famille van Steelant :

De gueules, à la fasce d'argent, frettée d'azur

Or, la consultation des armoiries des aïeux de Louis de Provins figurant à Court Saint-Etienne indique plutôt que Jean a épousé une certaine **Dame de REGHELE**.

Ils eurent deux enfants, **Dominicque (II-1)** et **Adolphe (II-2)**. Les documents retrouvés jusqu'à présent ne permettent pas d'indiquer avec certitude quelle fut leur descendance ; j'ai donc retenu les événements avérés par plusieurs sources ou n'entrant pas en contradiction avec d'autres.

1 L'échevin était un magistrat élu par les bourgeois pour rendre la justice et traiter des affaires communales.

2 Le dictionnaire Godefroy propose la définition : mot wallon synonyme du mot français « loy ». Les échevins de la Keure traitaient des problèmes relatifs à la législation, la police, les finances urbaines, la juridiction criminelle et civile, les contrats.

3 Marc Boone et Maurice Vandermaesen, dans " *Conseillers et administrateurs au service des comtes de Flandre au bas Moyen Âge : intérêts économiques, ambitions politiques et sociales* ".

4 "Marguerite de Kergelet et Dame de Frestraeten" d'après Casimir de Sars de Solmon (*Recueil de généalogies, fraguements, notes et épitaphes des Provinces du Nord, Valenciennes*) : " Porte d'argent à trois polissoires de gueule ".

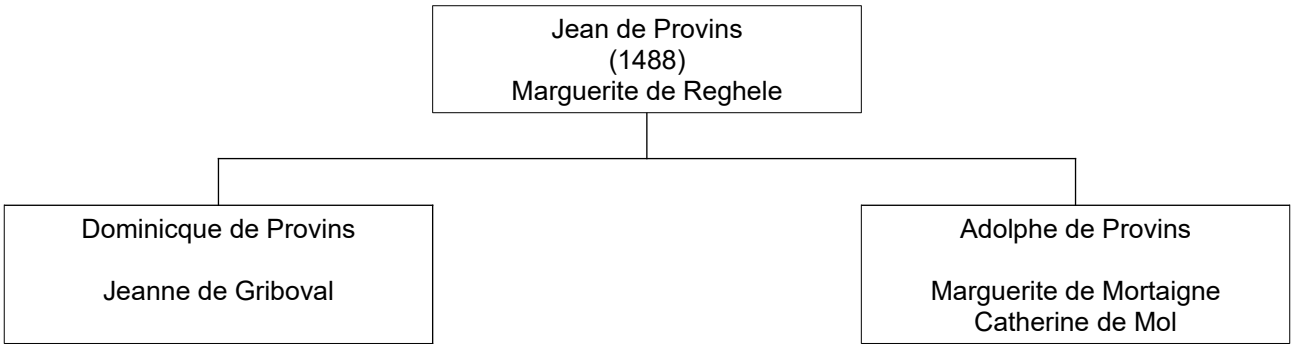
Jean de Provins
(1488)
Marguerite de Reghele
Dominicque de Provins
Jeanne de Griboval
Adolphe de Provins
Marguerite de Mortaigne
Catherine de Mol

- II -

II-1) Dominicque de PROVINS, échevin des Parchons[5] en 1527 à Gand, bourgmestre du Franc de Bruges, Receveur Général du Franc de 1531 à 1537, bourgmestre de Bruges en 1541, seigneur de Straeten.

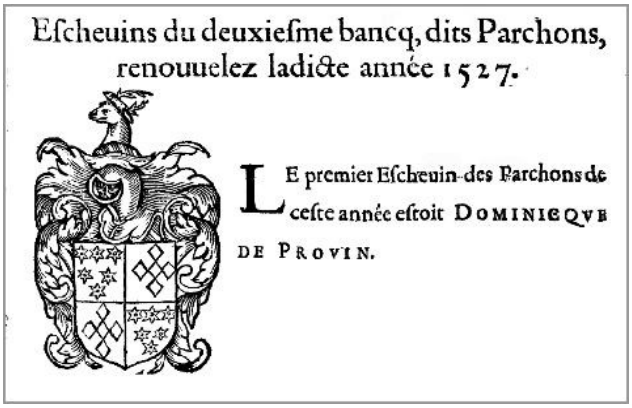
Eſcheuins du deuxieſme bancq, dits Parchons, renouuelez ladicte année 1527.

LE premier Eſcheuin des Parchons de ceſte année eſtoit DOMINICQVE DE PROVIN.

Il portait un écu écartelé, aux 1 et 4 d'azur à 6 molettes d'or, ce qui correspond aux descriptions faites par ailleurs pour les membres de la famille.

L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une tête et col de cerf d'or.

Plus curieux, aux 2 et 3 sont présents les losanges de la famille de Mol ; or c'est son frère Adolf qui a épousé Catherine de Mol [6].

Tout comme son fils Charles, Dominicque de Provins a été bourgmestre du Franc de Bruges. Le Franc de Bruges, créé au XI ème siècle, était la plus grande châtellenie du comté de Flandre et s'étendait autour de Bruges. Riche région agricole, elle était administrée par un *burgrave*, représentant du Comte de Flandre ; des règles différentes de celles en vigueur dans la ville de Bruges s'y appliquaient. A partir du XIV ème siècle, le Franc de Bruges siégeait aux assemblées des États de Flandre et faisait partie des Quatre Membres de Flandre avec Bruges, Ypres et Gand. En 1795, la domination française mettait fin au principe de féodalité, supprimant l'existence des châtellenies. La Maison du Franc de Bruges, d'où était administrée la châtellenie, s'y visite encore de nos jours.

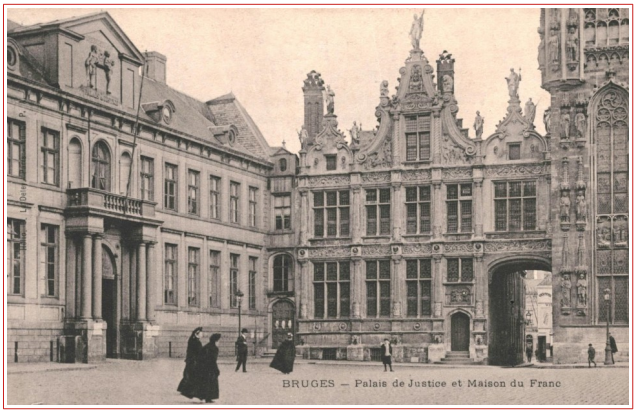

Le Palais du Franc au début du XX ème siècle, après plusieurs restaurations

5 Les échevins des Parchons s'occupaient des réconciliations et des tutelles d'orphelins.

6 " *Extrait des lettres patentes de baron, octroyées par Sa Majesté l'Empereur Charles VI en faveur de M. Theodore de Provins le 4 may 1726* ", dans " *Suppléments aux Trophées tant sacrés que profanes du Duché de Brabant , Tome II* "

Dominicque s'est uni avec **Jeanne de GRIBOVAL** (ou de HABEVAL), ils eurent deux enfants :

Guillaume de PROVINS en III-1
Charles de PROVINS en III-2

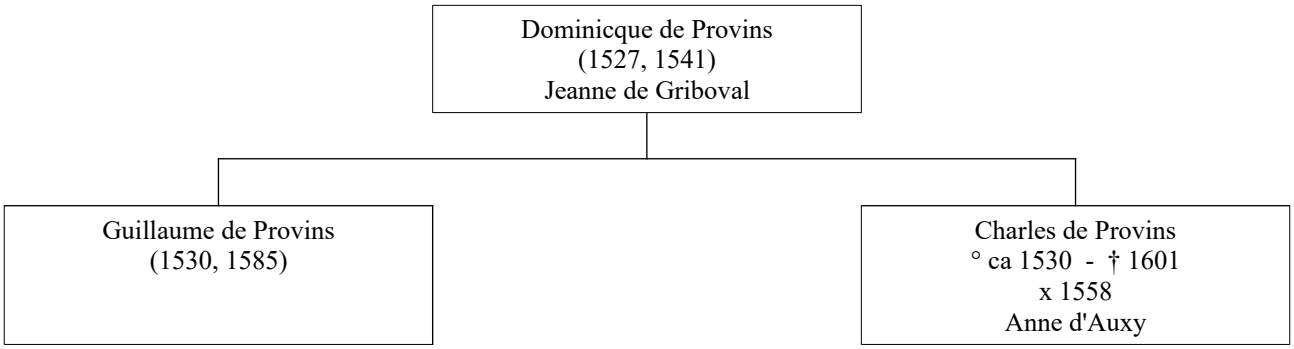

II-2) Adolf ou Adolphe de PROVINS (autres orthographes rencontrées : van PROVIN, de Provyn), Seigneur d'Epshoven en 1513, admis en 1558 au lignage Serhuyghs de Bruxelles.

> Bruxelles s'enorgueillissait de sept lignages, -Sleeus, Sweerts, Serhuyghs, Steenweeghs, Coudenbergh, Serroelofs et Roodenbeke-, constitués au Moyen Âge, regroupant une élite destinée " *à diriger la cité avec sagesse, à la défendre avec force et à la rendre plus belle et plus prospère* " [7]. Pour pouvoir être admis en l'un de ces Lignages, il fallait prouver que l'on était issu d'une de ces familles privilégiées, avoir la qualité de Bourgeois de Bruxelles et n'exercer aucun métier : la noblesse était dédiée exclusivement au service public. Les Bourgmestres et échevins devaient être issus de l'un des sept Lignages. Les fonctions des Lignages étaient diverses et essentielles pour la vie sociale : fonctions judiciaires, administratives, militaires, économiques mais aussi fonctions liées à la santé, l'hygiène : hospices, maisons pour pauvres, secours aux indigents... En outre, l'une de leurs missions était d'embellir la ville ; les Lignages s'occupent à présent principalement du patrimoine culturel et historique de Bruxelles.

Jean de Kegel, cité plus haut, appartenait au lignage Sweerts .
La famille de Steelant, également citée, appartenait au lignage Sleeus.
La famille de Mol au lignage Serroelofs depuis 1480.
Les van Laethem ont été admis le 13 juin 1545 au lignage Roodenbeke.

Quant à la famille de Provins, voici les données fournies par Désiré van der Meulen [8] :

Provins (de), Roland se trouvait en 1554 au lignage Serhuyghs.
Provins (de), Adolphe, admis en 1558 au lignage Serhuyghs.
Provins (de), Pierre, admis en 1686 au lignage Sleeus.
Provins (de), Messire George-Théodore, admis en 1723 au lignage Sleeus.
Provins (de), Pierre-François-Joseph, admis en 1723 au lignage Sleeus.

7 H. C. van Parys, dans " *Les Lignages de Bruxelles* " (Bruxelles, 1968)

8 Désiré van der Meulen dans " *Liste des personnes et des familles admises aux Lignages de Bruxelles, depuis le XIVe siècle jusqu'en 1792* " (Anvers, 1869)

Adolphe s'est uni avec **Marguerite de MORTAIGNE**, fille du Seigneur d'Eecke, née vers 1487.

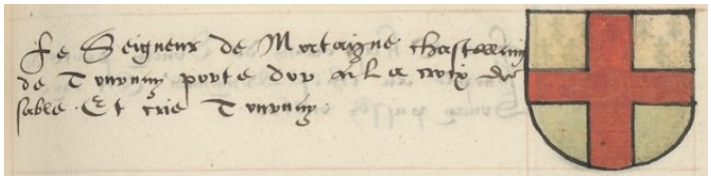

Les armes de la famille de Mortaigne : [9]

Porte d'or à la croix de gueule

On sait que Marguerite de Mortaigne a séjourné au couvent des Annonciades de Bruges avant 1558 [10].

Adolphe s'est uni une seconde fois, avec **Catherine de MOL**.

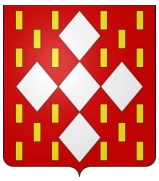

Les armes de la famille de Mol :

De gueules à cinq losanges d'argent aboutées et accolées en croix, cantonnées de vingt billettes d'or, cinq dans chaque canton, posées 2, 1 et 2

Il eut de son union avec **Marguerite de Mortaigne** (parfois dite de Mortagne) : [11]

III-3) Isabeau PROVIN (orthographe rencontrée)
III-4) Roland de PROVINS

Et de son union avec **Catherine de Mol** :

III-5) François de PROVINS
III-6) Liévin / Jonker Livintis van PROVIN

Les données concernant la descendance d'Adolphe de Provins entraînent de nombreuses hésitations : les historiens présentent des versions différentes dans lesquelles les parentés s'entremêlent. Suit donc la retranscription de celles qui se sont recoupées et m'ont paru être les plus crédibles.

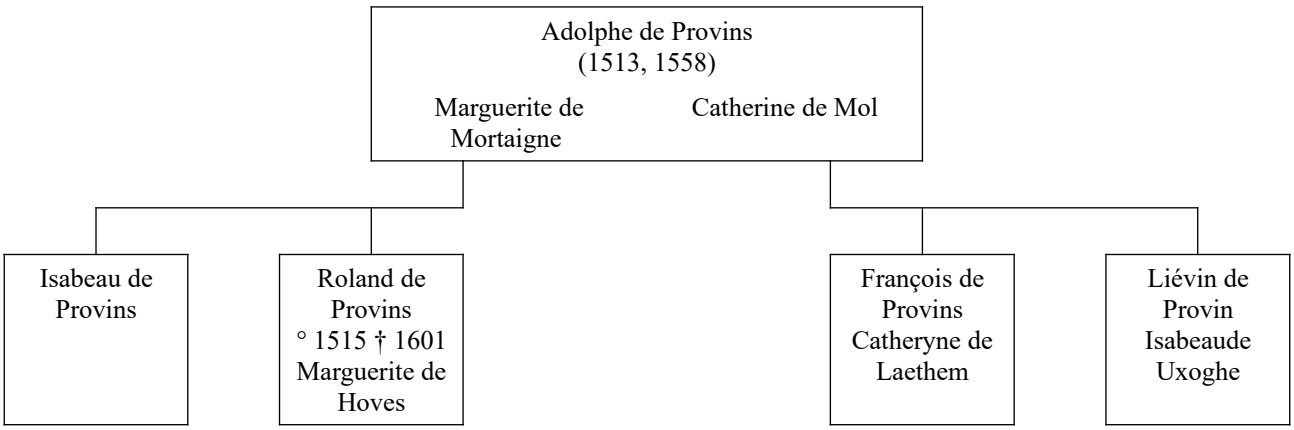

9 Casimir de Sars de Solmon, " *Recueil de généalogies, fraguements, notes et épitaphes des Provinces du Nord* " (Valenciennes)

10 " *La France franciscaine : mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature* ", 1935

11 J. Gailliard, " *Bruges et le Franc* " et note 7

- III -

III-1) Guillaume van PROVIN, né vers 1530, Pensionnaire du Franc de Bruges en 1584-85, pour lequel je ne dispose pas d'autres renseignements.

III-2 Charles van PROVIN. Bourgmestre du Franc de Bruges, il est né vers 1530 et décédé le 19 mai 1601. Il s'est marié le 6 octobre 1558 avec **Anne d'AUXY**, décédée en 1606.

Armoiries de la famille d'Auxy :

Échiqueté d'or et de gueules

> Nous sommes sous Philippe II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, qui avait en 1554 épousé Marie Tudor, reine d'Angleterre. Défenseur de la foi catholique, Philippe Il s'opposa à la Réforme pendant tout son règne. Mais l'Inquisition et les mesures de répression prises par les gouverneurs espagnols entraînèrent des soulèvements, soutenus par le Prince Guillaume d'Orange, entraînant la Guerre de Quatre-Vingts Ans de 1568 à 1648. En 1578, les provinces du Sud (Artois, Flandre, Hainaut et Wallonie) fidèles au catholicisme forment l'Union d'Arras, alors que les sept Provinces-Unies du Nord (Hollande, Zélande, Gueldre, Utrecht, Frise, Overijssel et Groningue) devenues calvinistes forment l'Union d'Utrecht le 20 janvier 1579.

Le 20 mars 1578, Bruges était tombée entre les mains des partisans calvinistes de Guillaume d'Orange. Le 25 juin 1579, les nouvelles autorités de la ville convoquèrent les anciens bourgmestres, notables et représentants des différents corps de métier pour les enjoindre d'accepter l'Union d'Utrecht, garantissant leur liberté d'opinion. La majeure partie des artisans et ouvriers se déclarèrent favorables tandis que les anciens bourgmestres, notables et bourgeois, qui désiraient rester catholiques, montrèrent leur hostilité, s'armèrent et manifestèrent. Ils parvinrent à faire nommer l'un des leurs commandant en chef des forces militaires de Bruges, Jérôme de Mol, parent de l'épouse du frère de Charles. Ce fut peine perdue, car dès le 24 juillet la ville fut prise par les troupes calvinistes qui tirèrent profit d'une trahison. Les participants aux manifestations furent arrêtés, il fut décidé d'envoyer les prisonniers au château de Sluus avant de les emmener sous bonne garde sur le lieu de leur détention.

Jérôme de Mol fut retenu prisonnier jusqu'au 7 octobre puis assigné à résidence jusqu'au 20 janvier 1580. Charles, qui était échevin du quartier est du Franc de Bruges depuis le 29 janvier 1556, fut retenu à Sluus jusqu'au 26 août puis également assigné à résidence après paiement d'une caution payée par Jacques van Provin [12]. Félix-Victor Goethals précise que Charles, " *Gentilhomme*

12 - " *Revue des monuments-histoire et antiquités, 1869-70* "

de Marie d'Angleterre ", s'est ensuite exilé jusque 1584, sans autres précisions. Il fut à nouveau bourgmestre en 1585 et 1592 et échevin jusque 1601 [13].

III-3) Isabeau de PROVINS

III-4) Roland de PROVINS [14], né en 1515, décédé en 1601, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, se trouvait le 12 juin 1555 au lignage Serhuyghs de Bruxelles. Il s'est uni avec **Marguerite de HOVES**, d'où :

IV-1) Marie de PROVINS
IV-2) Charles de PROVINS
IV-3) Adolphe de PROVINS
qui suivent.

D'après Casimir de Sars de Solmon, *Recueil de généalogies, fraguements, notes et épitaphes des Provinces du Nord* (Valenciennes), Roland serait " *mort sans hoirs* ".

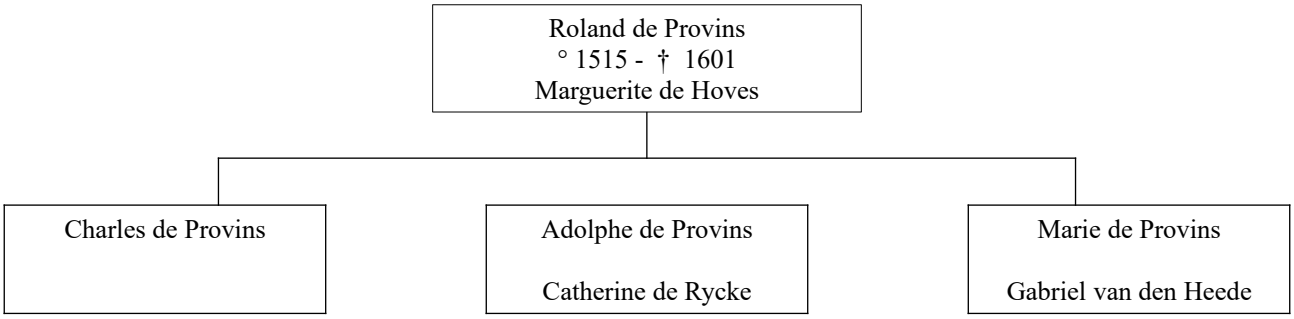

III-5) François de PROVINS [15], Premier échevin des deux Bancs à Gand en 1580 et 1582, Seigneur d'Epshoven, Seigneur de Lauwembourg. Premier échevin de la Keure en 1580, Premier échevin des Parchons en 1579 [16]. Grand Bailly du Pays de Nevele. *Escuyer*.

Il fut " *Chef de la Députation des Etats de Flandre vers le roi Henri III en 1580 pour offrir au duc d'Alençon, son frère, la souveraineté des Pays-Bas* " [17]. En effet, les provinces ayant signé en 1578 le traité d'Arras s'étaient ralliées à Philippe II d'Espagne, celles ayant signé le traité d'Utrecht en 1579 recherchaient un souverain qui les protégerait de l'Espagne. La Députation comprenait sept représentants des Etats Généraux des Pays-Bas, dont Philippe de Marnix, conseiller d'état, Jacques

13 Félix Victor Goethals, 1857, " *Miroir des notabilités nobiliaires de Belgique, des Pays-Bas et du Nord de la France* " - J Gailliard, 1858

14 Orthographes rencontrées : Roland de Provins (" *Trophées tant sacrés que profanes du Duché de Brabant* ") ou Roland Provin (" *Bruges et le Franc* ") mais aussi Roland van Provyn (" *Annales du cercle archéologique du Pays de Waas* ")

15 Voir note 7 - " *Recherche des Antiquitez et Noblesse de Flandres, 1631* " - " *Memorieboek derstad Ghent* "

16 Les échevins des Parchons s'occupaient des réconciliations et des tutelles d'orphelins. Les échevins de la Keure traitaient des problèmes relatifs à la législation, la police, les finances urbaines, la juridiction criminelle et civile, les contrats.

17 " *Recueil de généalogies lilloises* ", vol 12

Tayaert, premier conseiller de la ville de Gand, Gaspard van Vosbergen, grand bailly de la ville de La Vère, Noël Caron, bourgmestre du Franc, François de Provins alors premier échevin des Parchons de la ville de Gand. Cette rencontre d'août 1580 prévoyait " *par tous moiens et voies possibles* " de " *délivrer les dicts pays des misères et calamitez de ceste guerre présente par une bonne et seure paix et réconciliation avecq le Roy d'Espaigne* ". [18] Signé à Plessis-les-Tours le 19 septembre, le traité accordait peu de pouvoirs au duc François d'Anjou, frère du roi de France Henri III, qui n'en respecta pas les termes et attaqua Anvers, où il fut repoussé. Il se retira des Pays-Bas en 1583. Les Provinces-Unies ne deviendront une république indépendante qu'en 1648, à la fin de la Guerre de Quatre-Vingts Ans avec l'Espagne.

Deux ans plus tard, en août 1582, François de Provins, alors échevin de la Keure, accueillait à Gand en compagnie d'autres représentants officiels le Duc d'Anjou, qui faisait son entrée officielle en Flandre et venait prononcer son serment, avant de revêtir " *un manteau de velour pourpre, fourré d'armines mouchetées, à grands rebras,* [et] *ung chappeau de mesme estoffe, ceinct d'une couronne enricie de pières et perles* " [19].

" *François de Provin, Sr de Lanenburgh fut commis et ordonné bailly du Viesbourgh par les quatre membres de Flandres par leurs lettres patentes données à Gand le 4 d'avril 1585* " [20].

Il s'est uni avec **Catheryne van LAETHEM**, d'où :

Louis de Provins qui suit en **IV-4**

et **Anne Catherine de PROVINS**, en **IV-5**.

Armoiries de la famille van Laethem :

d'hermine à la fasce d'azur

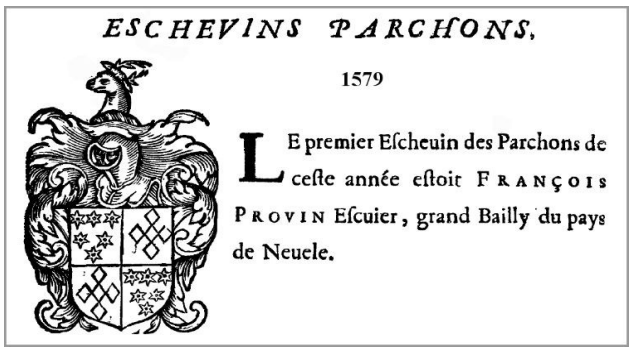

21

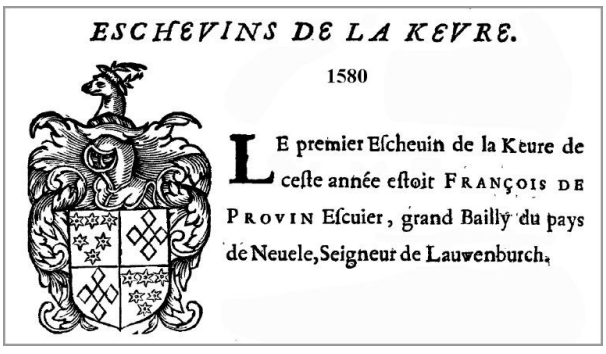

Ecartelé aux 1 et 4 d'azur accompagné de six étoiles d'or, 3 en chef, 2 en flancs et 1 en pointe (de Provin) ; aux 2 et 3 de gueule à cinq losanges d'argent posées en croix (de Mol)

(Plutôt que des étoiles, ce sont des molettes qui ont été ici représentées)

18 " *Actes des Etats Généraux des Pays-Bas* ", 1866, M. Gachard

19 " *Histoire des troubles des Pays-Bas* ", Renon de France, Charles Piot, 1891

20 " *Messager des sciences historiques* ", 1857

21 " *Recherche des Antiquitez et Noblesse de Flandres, 1631* "

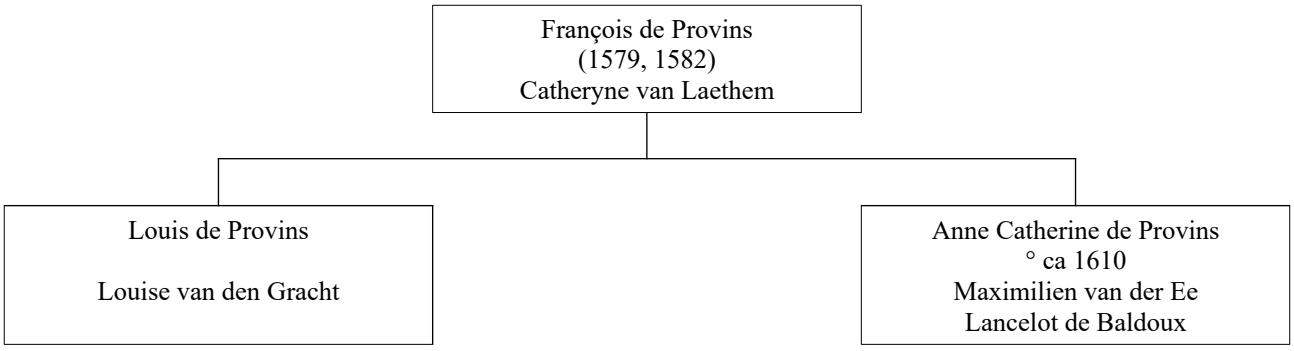

III-6) Liévin / Jonker Livintis van PROVINS [22], Seigneur de Straeten, Conseiller du roi d'Espagne. Avocat, membre du Conseil provincial de Flandre, il sera nommé Haut-Echevin du Pays de Waes en 1580 par Guillaume d'Orange le Taciturne.
Il s'est uni avec **Isabeau de UXOGHE** ou **van OPHOOGE**, et a eu cinq enfants, dont Maria van PROVYN, au sujet de laquelle je m'attarderai.

Une fois de plus les sources divergent ;
- pour " *Bruges et le Franc* " de J. Gailliard, Liévin est le fils de Dominique et Jeanne de Griboval et non d'Adolphe et Catherine de Mol.
- Liévin est le frère de François d'après " *Vlaanderen* ", traitant de la généalogie de Daniel de Borchgrave.
- selon " *La Flandre, Revue des Monuments d'Histoire et d'Antiquités (Bruges, 1868-70)* " Gilles est le frère d'Henri et le fils de Liévin.
- Les " *Annales du cercle archéologique du Pays de Waas* " donnent à Liévin un autre fils, Floris van Provyn, qui aurait épousé Elisabeth Turcschaep et serait décédé peu avant 1603 et une autre fille, Anne.

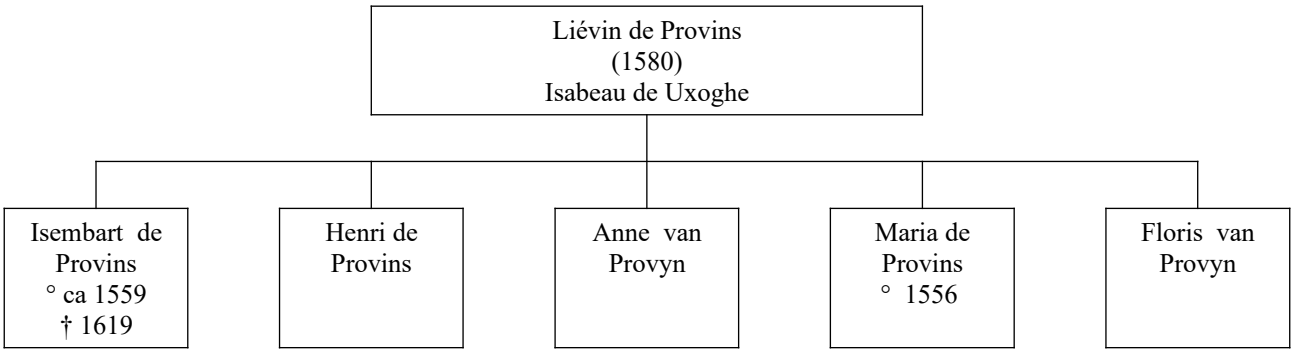

Voir :

IV-6 Isembart
IV-7 Henri
IV-8 Maria
IV-9 Floris
IV-10 Anne

22 Orthographe d'après Adriaen Cornelisz van Haemstede, " *Historie der martelaren* ". Liévin Provin pour " *Bruges et le Franc* ", 1857 ; de Provyn ou de Provins pour " Vlaanderen ".

- IV -

IV-1) Marie de PROVINS, décédée à Moerzeke (Flandre Orientale) le 18 août 1642. Elle s'est unie avec **Gabriel VAN DEN HEEDE**, d'où Marie VAN DEN HEEDE, qui a épousé Josse HEGGE.

IV-2) Charles de PROVINS [23], né en 1570, décédé en 1619. Il a en 1603 relevé un fief de la Seigneurie ten Leveren " *suite au trespas de Roland van Provyn, son père, en la paroiche de Melsele* ".
Il s'est allié avec une femme dont on ignore le nom, d'où en **V-1) Pierre de PROVINS**.

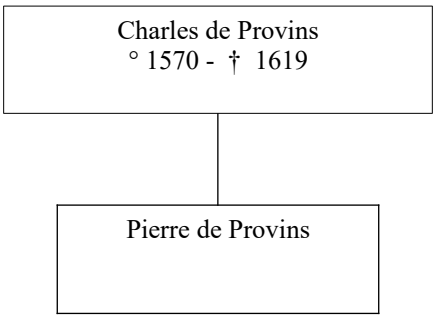

IV-3) Adolphe de Provins,qui suit, épousa **Catherine de RYCKE UYTTERLIMMINGE**, " *de noble et ancienne famille de Louvain* " d'où Georges Charles de PROVINS et Hugues ou Hugo de PROVINS qui suivent en V-2 et V-3.

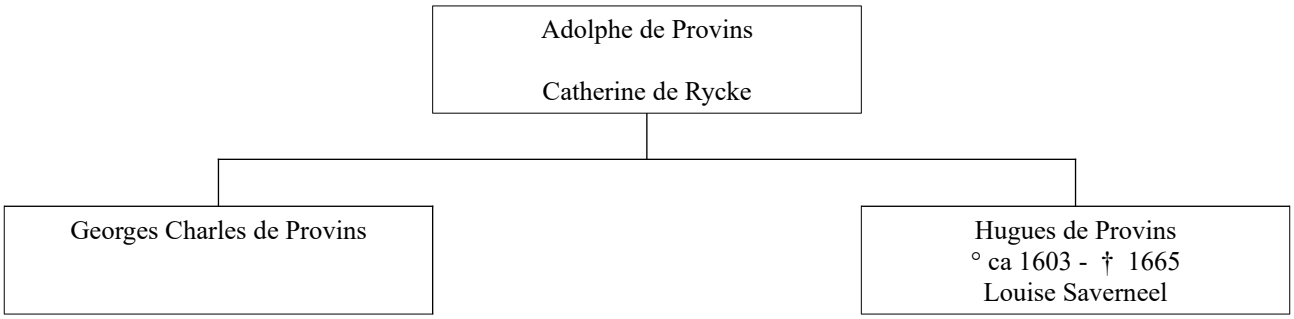

IV-4) Louis de PROVINS, Seigneur de Court Saint-Etienne à partir de 1619, de Bouchout et d'Epshoven, né à une date inconnue, décédé à Court Saint-Etienne (Brabant Wallon) le 2 décembre 1651. Louis est mort sans postérité.

Il s'est uni avec **Louise van DER GRACHT**, née à Malines (au nord de Bruxelles), décédée à Court Saint-Etienne le 22 juillet 1644, dont un parent, Roger-Philippe van der Gracht, baron de Rommerswael, sera admis en 1713 au lignage Serhuyghs

23 Aussi Charles van Provyn (" *Annales du cercle archéologique du Pays de Waas* ")

Les armes de la famille van der Gracht :

D'argent au chevron de gueules
accompagné de trois merlettes de sable

La mère de Louis de Provins, Catheryne van Laethem, était la sœur de " *Charles, Seigneur de Laethem, Bouchout et Court Saint-Etienne, mort en 1618 sans postérité* " [24]. Catherine et Louis relevèrent le domaine de Court Saint-Etienne en 1619. Louis décédant sans enfant, sa sœur Anne Catherine en hérita.

Ce gisant de marbre, noir et blanc, situé dans l'église de Court Saint-Etienne date du 17e siècle. Il s'agit d'un cénotaphe élevé à la mémoire de Louis de Provins, seigneur de Court Saint-Etienne et de son épouse, Louise van der Gracht.

Armoiries : de Provins

Armoiries : de Provins / Gracht

24 " *Quartiers généalogiques des familles nobles des Pays-Bas* ", 1776

Certaines des familles liées à Louis de Provins et Louise van der Gracht

Nous sommes pendant la Guerre de Quatre-Vingts Ans, de 1568 à 1648. En 1578, les provinces du Sud (Artois, Flandre, Hainaut et Wallonie) étaient restées fidèles au catholicisme, alors que les sept Provinces-Unies du Nord (Hollande, Zélande, Gueldre, Utrecht, Frise, Overijssel et Groningue) avaient pris le parti des calvinistes. Court Saint-Etienne, situé dans le Brabant wallon, n'échappa pas aux atrocités de la guerre, raconte Wilfrid Burie :

" *Le Pireux-moulin fut alors brûlé et détruit. Le 6 ou 7 mars 1584, l'église et la cure furent incendiées par les soldats calvinistes qui étaient en garnison à Vilvorde et dans d'autres localités voisines ; dans l'église périrent 22 ou 23 personnes, dont 4 ou 5, voulant échapper aux flammes, trouvèrent la mort en se précipitant du haut de la tour.*

Pendant les dernières années de la longue guerre qui divisa la monarchie espagnole et la république des Provinces-Unies, Court fut fréquemment occupée, pour interdire aux partis hollandais l'accès du pays à l'ouest de la Dyle. Le 24 décembre 1644, le gouverneur général, de Castel Rodrigo, ordonna de poster 200 hommes le long de la rivière, de Court à Bierges, et le conseil des finances alloua 2,119 livres pour leur fournir du feu et de la paille (2 mars 1645). Les populations, désireuses de s'affranchir des brigandages des ennemis, avaient d'abord sollicité l'autorisation de se former en compagnies et de concourir à la défense du pays ; mais ensuite, mal gouvernées, mal défendues, vexées sans pitié par les troupes mêmes qui auraient dû les protéger, elles se lassèrent de leurs efforts. Un maire de Bonlez, Jean Le Roy, déclara hautement qu'il valait mieux s'affranchir du pillage en payant contribution à l'ennemi.

Dans une lettre en date du 6 novembre 1646, ***Louis de Provins****, seigneur de Court, nous apprend qu'il s'était « émancipé quasi seul du joug des Hollandais », résultat qu'il avait évidemment obtenu par l'armement de ses vassaux ; cette lettre nous révèle aussi l'affreuse situation du pays : après avoir rappelé les succès des Hollandais, notamment les deux surprises de Tirlemont et celle de Gembloux, villes qui étaient pourtant murées de portes et de murailles bien hautes,* ***Louis de Provins*** *énumère les ravages causés par les troupes mêmes du roi d'Espagne : « Les Lorrains, dit-il, en passant, nous ont mis en chemise, les Lamboy nous ont vidé les entrailles, et les garnisons d'alentour mangent leur reste ». Après un court instant de prospérité, le pays retomba dans la désolation, pendant les guerres de Louis XIV.* "[25]

25 Publication de l'ECHARP (Entente des cercles d'histoire et d'archéologie du Roman Païs) : reprise de " Géographie et histoire des communes belges " de Jules Tarlier et Alphonse Wauters par Wilfrid Burie

IV-5) Anne Catherine de PROVINS, née vers 1610, a épousé **Maximilien van DER EE**. Anne Catherine s'est unie une seconde fois, avec **Lancelot de BALDOUX**. Elle eut de ces unions Anne van DER EE, qui fit le relief de son fief le 10 juin 1652. Elle fera donation de Court St-Etienne à la famille de Charles Hyacinthe de VARICK, troisième fils de Nicolas, vicomte de Bruxelles, qu'elle a épousé le 3 mars 1660. Née vers 1640, elle est décédée vers 1677.

IV-6) Ysembart de PROVYN [26], Souvent nommé Gilles, pensionnaire du Franc de Bruges et trésorier de la chambre générale des finances aux Pays-Bas, né à Bruges vers 1550, décédé en 1619.

Il s'est allié avec une ou plusieurs femmes dont on ignore le ou les noms, d'où [27] :

- Anne van PROVIN, née vers 1573
- Jacques van PROVEN
- Joannes van PROVIN, né vers 1570
- Adrienne van PROVIN, née vers 1576

Charles, époux d'Anne d'Auxy, oncle de Gilles et catholique tout comme ce dernier, a été arrêté en 1579 par les calvinistes qui tenaient Bruges. " *Le milieu du 16ème siècle vit, dans les Provinces Unies, s'affronter catholiques et calvinistes, les Provinces et villes prenant le contrepoids des maximes du Roy d'Espagne, qui protestoit de ne pouvoir ny vouloir souffrir autre Religion que la Catholique Romaine.* […] *Les calivinistes étaient maîtres de Bruges. Tous ceux qui avaient pris part aux manifestations du 2 et du 3 juillet 1579, sur qui ils parvinrent à mettre la main, furent arrêtés*. " [28] Gilles, ayant manifesté son attachement à la religion catholique, fut également emprisonné et libéré sous caution fournie par son frère Henri van Provin.

Gilles / Ysembard de Provyn, a été pressenti pour la place de Conseiller de Flandre en 1591 ; Guillaume d'Orléans lui a cependant préféré Daniel de Burchgrave [29].

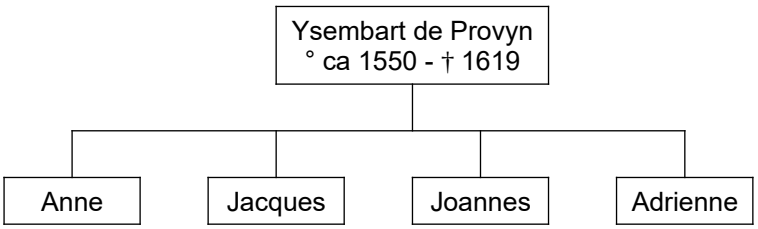

IV-7) Henri de PROVINS, au sujet duquel peu d'informations sont arrivées jusqu'à nous hormis le fait qu'il a été en mesure de payer la caution réclamée par les calvinistes pour libérer son frère. Gilles.

---

26 Sauf erreur de personne(s), voici un nom qui a pris diverses formes : **Gilles / Gillis van Provin** pour la " *Revue des monuments d'histoire et d'antiquités* " ; **Ysembard de Provyn** pour " *Vlaanderen* ", traitant de la généalogie de Daniel de Borchgrave ; **Isembart** pour " *Recueil de généalogies lilloises* ", Denis du Péage ; **Iwimbert de Provins** pour le " *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois* ", 1884

27 J'ai conservé ici les différentes orthographes rencontrées

28 " *La Flandre, Revue des Monuments d'Histoire et d'Antiquités (Bruges, 1868-70)* "

29 " *Vlaanderen* ", traitant de la généalogie de Daniel de Borchgrave

IV-8) Maria van PROVINS, née en 1556. Elle s'est unie avec **Nicolas van PIETSEN / PITS**.

Bien avant les événements touchant Charles, Gilles et Henri en 1579, le premier protestant était brûlé vif à La Haye en 1525. Le calvinisme, soutenu par Guillaume d'Orange, dit le Taciturne, qui combattra l'Inquisition et la répression, ira dès lors en s'étendant et s'opposant au gouvernement espagnol de Philippe II. De nombreux " Gueux " émigrèrent en Angleterre et en Allemagne. La persécution de la population mènera à la Guerre de Quatre-Vingts Ans (1568-1648) contre les Espagnols.

HISTORIE DER MARTELAREN,

Die om het getuygenisse der Euangelischer waerheydt haer bloedt gestort hebben, van de tijden Christi onses Salighmaeckers af tot den jare sesthien hondert vijf-en-vijftigh toe.

In desen laetsten druck op een nieuw neerstelick oversien, verbetert, ende vol... vermeerdert; ende elck op sijn behoorlick jaer en tijdt met grooter vlijt ende neerstigheyt tusschen gevoeght, door J. G. O.

Gedruckt tot Dordrecht, by Jacob Braat.

Voor Jacobus Savry, woonende in 't Kasteel van Gendt. In 't jaer 1657.

Maria est la fille de Liévin. Née en 1556, elle a épousé Nicolas van Pietsen (ou Pits). Leur fils se prénommera Samuel. Voici ce qu'en dit Adrianus Haemstedius dans ses compte-rendus sur les martyrs calvinistes : " *Cette femme était la fille de Jonker Livintis de Provins, de son vivant seigneur de Straten, Rovenhuizen, etc., Conseiller du roi d'Espagne, haut fonctionnaire du pays de Waes, etc. Elle était mariée à un certain noble appelé Nicholas van Pietsen, seigneur de Pietsen, etc. Cette femme était autrefois catholique, mais elle a été plus tard, par la grâce de Dieu, éclairée par la véritable connaissance salvatrice* ". Contrairement à Charles, Gilles et Henri qui, catholiques, s'étaient attiré les foudres des calvinistes en 1579, Maria, convertie, allait retenir toute l'attention des catholiques !

En avril 1609, était signée, entre l'Espagne de Philippe III et les sept Provinces-Unies, sous l'égide de la France et de l'Angleterre, une trêve qui était une reconnaissance implicite de l'existence, voire de l'indépendance, des Provinces-Unies qui continueront de développer leur flotte aussi bien maritime que commerciale. Cependant les dissensions entre catholiques et calvinistes ne feront que croître et la guerre reprendra douze ans plus tard.

" *Après la fin de la trêve de douze ans, Maria a passé un certain temps dans sa seigneurie de Straten, afin d'y régler ses biens, ce qui lui a valu de longs et difficiles procès devant le tribunal de Malines. Cependant, elle s'abstenait de toute idolâtrie romaine, n'entrait pas dans l'église romaine, ne se confessait pas, n'assistait pas au sacrement, etc., mais au contraire pratiquait très assidûment la lecture des Saintes Écritures et autres actes bénis* ".

Cependant, l'évêque de Malines, intransigeant, " *écrivit à plusieurs reprises et exhorta tous les sages à envoyer à Gand la femme mentionnée, Marie de Provins, en tant qu'hérétique renégate, afin de la punir là-bas, selon l'approbation du pape de Rome et les ordres du roi d'Espagne* ". Malgré l'autorisation de finir ses jours dans sa seigneurie de Straten, autorisation que Marie avait obtenue d'Isabelle d'Autriche, épouse d'Albert, archiduc d'Autriche décédé en 1621, les évêques de Gand et de Malines ordonnèrent " *d'amener cette femme au tribunal spirituel de Gand* ". Maria était en 1629 âgée d'environ 74 ans. Son fils Samuel fut arrêté le même jour mais je n'ai pas trouvé trace d'un procès.

Le compte-rendu du procès se poursuit ainsi : " *En conséquence, le procureur et de nombreux fonctionnaires du tribunal ont emmené la femme de Provins de la seigneurie de Straten à Gand, et l'ont placée dans une prison bien assurée, où ils sont venus à plusieurs reprises l'interroger avec insistance sur des questions nombreuses et variées, telles que de quelque disposition qu'elle soit, et qui de sa famille en Hollande allait également à l'église, si elle n'avait jamais reçu d'hérétiques dans sa maison de Straten, et si elle avait également mangé et bu avec eux, si elle n'avait jamais dit ou pensé à des paroles calomnieuses contre l'Église catholique romaine, le pape de Rome, les prêtres, les pasteurs, les couvents, les moines ou l'une de leurs cérémonies ; si elle n'avait pas permis aux ministres de venir dans sa maison, comment elle s'était procuré ses livres hérétiques ; si elle avait également permis à ses serviteurs d'assister à la messe ; si elle chantait des psaumes hérétiques et d'autres chants dans sa maison, si elle ne mangeait pas de viande le vendredi et les autres jours de jeûne ; comment elle pensait aux lettres de pardon et au purgatoire, aux statues, à la messe, aux restes de personnes ou de choses saintes, etc. Sur ces questions et bien d'autres, elle a été interrogée très vivement, que nous ne pouvons pas tout énumérer, car nous n'avons pas pu obtenir ses réponses* ".

" *En plus de l'interrogatoire de cette femme de Provins lui-même, l'évêque de Gand a également été très diligent dans ses enquêtes sur place, là où elle avait vécu. En la seigneurie de Straten, il y a eu aussi une fouille minutieuse de sa maison, dans laquelle toutes les valises, coffres et serrures ont été ouverts. Et, bien que cette femme ait été gardée très strictement, sans pouvoir parler à personne, plus strictement que son sang noble et son haut logement ne pouvaient le supporter, elle n'a trahi personne, et a déclaré qu'elle voulait rester avec sa foi, même s'ils voulaient la brûler vive. Enfin, après de nombreux tourments et tortures, qu'elle a dû subir à plusieurs reprises de la part du clergé sur place, le verdict a été prononcé à son égard par le tribunal spirituel* ".

Le tribunal lui reprocha de ne pas être allée à l'église le dimanche, les jours saints ou à Pâques. De nombreux livres et " *Nouveaux Testaments de Gueux avec les psaumes hérétiques* " furent trouvés chez elle. L'inquisition lui reprocha, " *née de parents catholiques, baptisée de manière catholique* ", d'avoir fréquenté la congrégation d'autres hérétiques, " *secte à laquelle elle adhère avec tant d'obstination, qu'elle avoue publiquement vouloir y vivre et y mourir* ".

Une première sanction est prise : " *l'Église catholique, qui est par ailleurs une bonne mère, a l'habitude de chasser de son troupeau ceux qui sont endurcis par l'hérésie et de les éradiquer, afin que ses brebis en bonne santé ne soient pas infectées par cette maladie et cet exemple de personnes ; nous disons et déclarons que l'accusée, mentionnée comme renégate, est tombée dans tous les bannissements et châtiments ainsi déterminés par le pape de Rome comme par les écrits du roi d'Espagne contre les Gueux / Huguenots et les renégats, la condamnant en outre à comparaître dans la salle de réunion de cette cour, et là à jeter de ses propres mains dans le feu les livres de ses Gueux / Huguenots, et à les brûler* ".

Elle sera aussi condamnée à une amende de mille florins pour la construction de la tour Sainte-Marie et à une autre amende de cinquante livres " *au profit des pauvres prisonniers* ". Elle sera brisée par la scène au cours de laquelle ses livres seront jetés au feu – elle refusera de le faire elle-même. Mais une autre décision sera prise, qui la brisera physiquement.

Prononcé à Gand le 19 juin 1629, ce jugement sera suivi le 7 décembre, " *sur l'insistance des évêques de Gand et de Malines,* [d'une] *autre sentence, prononcée au conseil des Flandres, dans laquelle elle a été interdite à vie de tous les pays du roi d'Espagne, et a reçu l'ordre de quitter la ville de Gand avant le coucher du soleil, le pays des Flandres dans les trois jours et tous les pays*

du roi d'Espagne dans les huit jours, et ainsi de suite ". Mais " *nonobstant la sentence susmentionnée* " elle fut maintenue en la prison du " *tribunal spirituel* ". Sa santé s'affaiblissant rapidement, elle fut transportée à Amsterdam, capitale calviniste des sept Provinces-Unies depuis le traité d'Utrecht de 1579, " *pour qu'elle ne retourne jamais sur les terres du roi d'Espagne* " et y mourut [30].

IV-9) Floris van PROVYN

Je n'ai trouvé qu'une seule évocation de ce personnage, néanmoins cela vaut la peine de la mentionner. Fils de Liévin, il a épousé Elisabeth Turcschaep et vivait dans le pays de Waas [31].

IV-10 Anne de Provin

Elle serait décédée en 1622 et aurait légué à sa sœur Marie " *certain fief nome les biens et cour ter Straeten gisant au village de Beleele* ". [31]

30 Auteur : Haemstedius, Adriaen Cornelisz van (Haemstede) : *" Historie der martelaren. Die, om de getuigenis der evangelische waarheid hun bloed gestort hebben. Van Christus onzen zaligmaker af tot het jaar 1655 toe. Ende dat niet alleen in de Nederlanden maar ook in Frankrijk, Engeland, Schotland, Spanje, Italië, Duitschland, Amerika en andere landen. Met vele van hunne brieven en belijdenissen, als mede de moord te Parijs, de moort in Voltoline, d'ongehoorde wreedtheyt in Ierland, mitsgaders de schrickelicke moord op de Vaudoysen (Waldenzen) in Piëdmont en andere vervolgingen der geloovigen. "*

==========

" *Histoire des martyrs. Qui, pour le témoignage de la vérité évangélique, ont versé leur sang. Du Christ notre Sauveur jusqu'à l'année 1655. Non seulement aux Pays-Bas, mais aussi en France, en Angleterre, en Écosse, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Amérique et dans d'autres pays. Avec un grand nombre de leurs lettres et confessions, ainsi que l'assassinat à Paris, le massacre à Voltoline, la cruauté sans précédent en Irlande, ainsi que le terrible assassinat des Vaudois au Piémont et d'autres persécutions de fidèles.* "

31 " *Annales du cercle archéologique du Pays de Waas* "

- V -

V-1) Pierre de PROVINS, né en 1600
Pierre aura une fille, Philippine de PROVINS, qui épousera **Jacques van DER HAEGHEN**.

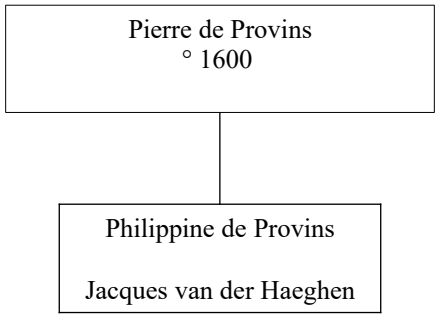

V-2) Georges Charles de PROVINS, né à une date inconnue [32].

V-3) Hugues ou Hugo de PROVINS
Hugues ou Hugo de PROVINS, né à Bruxelles le 21 octobre 1603, décédé vers 1665, à l'âge de soixante et un ans environ.
Il s'est marié avec **Louise SAVERNEEL**, née à une date inconnue, d'où **Pierre de PROVINS** qui suit en **VI-2**.

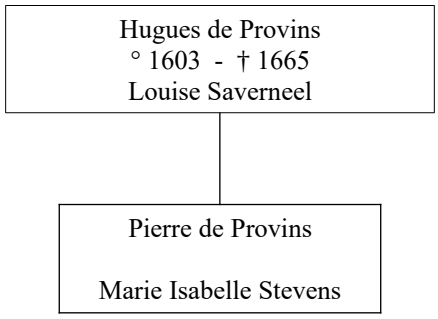

V-4) Adrienne van PROVIN, née vers 1578 [33], décédée à une date inconnue.
Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-sept ans environ, le 28 juin 1605 à Bruges avec **Jacques BEUVET**, né à Bruges.

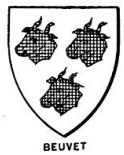

Les armoiries de la famille Beuvet :

d'argent à trois têtes de taureau de sable

32 30 juillet.1691 — Accord entre Georges-Charles et Hugo de Provins, frères, Pierre de Province, Pierre-Philippe de Dame baron de Nieuwenhove, mari d'Anne-Marie de Provins, touchant la terre de Francquenée.

33 Année de naissance incertaine. " *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois* ", 1884

En 1699, Jacques-Philippe Beuvet voyait son titre de noblesse confirmé par le roi Louis XIV. Dans le panégyrique, habituel dans ce genre de circonstances [34], le rédacteur retrace la généalogie de l'impétrant, dont voici un extrait. " *Du costé paternel et maternel il est issu de familles qui dans le dernier siècle marquèrent leur affection à nôtre Estat lorsque le Duc d'Alençon fut appellé par les peuples à la souveraineté des Pays-Bas […] que son ayeule Adrienne de Provins, femme de Jacques Beuvet, étant fille d'Isembart de Provins, pensionnaire du Francq de Bruges, thrésorier de la Chambre générale des finances aux Pays-Bas et nièce du Seigneur de Lauwembourg, François de Provins, chef de la députation des Estats de Flandres vers le Roy Henri IIIe en 1580 pour offrir au Duc d'Alençon son frère la souveraineté des Pays-Bas…* "

V-5) Jacques van PROVEN

A relevé, le 21 août 1625, un fief dans le Brouc, appartenant à la Seigneurie de Winendale dans le quartier de Bruges. Sa sœur Adrienne, épouse de Jacques Beuvet, le relèvera à son tour en 1639 : serait-ce l'année de décès de Jacques ? [35]

V-6) Joannes van PROVEN

V-7) Anne van PROVEN

34 Tome 12, " *Recueil de généalogies lilloises* ", Denis du Péage et " *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois* ", 1885.

35 " *Coutumes des pays et Comté de Flandre – Quartier de Bruges* ", 1898

- VI -

VI-1) Philippine de PROVINS, qui a épousé **Jacques van DER HAEGHEN**.

VI-2) Pierre de PROVINS [36], Chef et gouverneur de l'Académie de Bruxelles, admis le 13 juin 1686 au lignage Sleeus de Bruxelles, né vers 1650 [37].

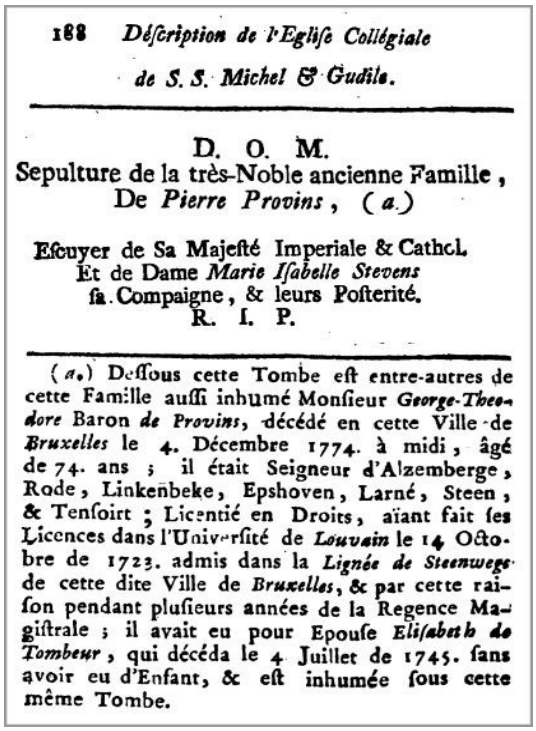

188 *Déſcription de l'Egliſe Collégiale de S. S. Michel & Gudile.*

D. O. M.
Sepulture de la très-Noble ancienne Famille, De *Pierre Provins*, (*a.*)

Eſcuyer de Sa Majeſté Imperiale & Cathol. Et de Dame *Marie Iſabelle Stevens* ſa Compaigne, & leurs Poſterité. R. I. P.

(*a.*) Deſſous cette Tombe eſt entre-autres de cette Famille auſſi inhumé Monſieur *George-Theodore* Baron *de Provins*, décédé en cette Ville de *Bruxelles* le 4. Décembre 1774. à midi, âgé de 74. ans ; il était Seigneur d'Alzemberge, Rode, Linkenbeke, Epshoven, Larné, Steen, & Tenſoirt ; Licentié en Droits, aïant fait ſes Licences dans l'Univerſité de *Louvain* le 14 Octobre de 1723. admis dans la *Lignée de Steenweges* de cette dite Ville de *Bruxelles*, & par cette raiſon pendant pluſieurs années de la Regence Magiſtrale ; il avait eu pour Epouſe *Eliſabeth de Tombeur*, qui décéda le 4 Juillet de 1745. ſans avoir eu d'Enfant, & eſt inhumée ſous cette même Tombe.

Il s'est uni avec Marie Isabelle STEVENS, d'où

VII-1) Gratienne Marie Pétronille de PROVINS
VII-2) Pierre François de Provins
VII-3) George Théodore de PROVINS

Une anomalie avait été constatée par Joseph van den Leene en 1705 dans son ouvrage " *Le théâtre de la noblesse du Brabant* ". Des années plus tard, le " *Nobiliaire des Pays-Bas et des comtés de Bourgogne* ", (volume 2, 1760 repris en 1865) de M. de Vegiano, S. D. d'Hovel, et le Baron de Herckenrode ainsi que J.B. Rietstap dans son " *Armorial général* " nous indiquent que Pierre de Provins porte en fait le nom de Pierre Provens. Pourtant, quelques pages plus loin, son fils George Théodore se nomme bien G. T. de Provins. Voici un extrait du " *Nobiliaire* " :

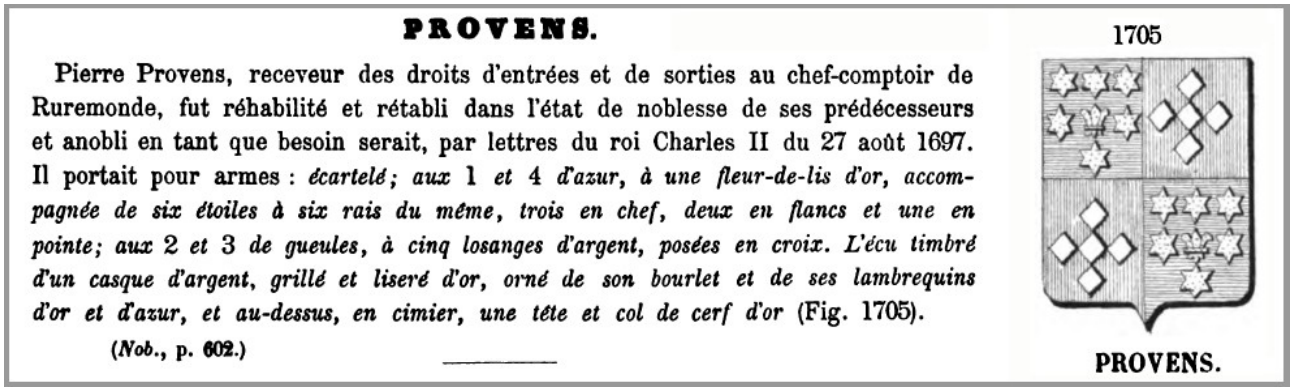

PROVENS.

Pierre Provens, receveur des droits d'entrées et de sorties au chef-comptoir de Ruremonde, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs et anobli en tant que besoin serait, par lettres du roi Charles II du 27 août 1697. Il portait pour armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'azur, à une fleur-de-lis d'or, accompagnée de six étoiles à six rais du même, trois en chef, deux en flancs et une en pointe ; aux 2 et 3 de gueules, à cinq losanges d'argent, posées en croix. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une tête et col de cerf d'or* (Fig. 1705).

(*Nob.*, p. 602.)

1705

PROVENS.

C'est là que réside l'anomalie constatée par Joseph van den Leene. Anomalie ? Lui considère plutôt qu'il s'agit d'une supercherie. Ce Pierre Provens ne serait pas notre Pierre de Provins, bien que

36 Appelé Pierre Provens dans l'armorial de Rietstap et dans " *Nobiliaire des Pays-Bas et des comtés de Bourgogne* ", l'armorial, tome 5 et Pierre de Provins dans le tome 3 du " *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne* " et dans " *Bruxelles illustrée* ". Selon le " *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique* ", Tome 2, par M. Félix Victor Goethals, le père de Gratienne Marie Pétronille de Provins, née le 13 septembre 1712 et décédée le 29 septembre 1751, se nommerait Jacques de Provins, époux de Marie Elisabeth Stevens.

37 Liste et armorial des personnes admises aux Lignages de Bruxelles : " *Provins (de), Messire Pierre, fils de messire Hugues de Provins et de Louise Savernel, fut, du chef de François van de Werve fils de Gommaert, en leur temps échevins de Bruxelles, admis le 13 juin 1686 au lignage Sleeus* ".

portant les mêmes armes, bien qu'ayant été anobli à la même date. Cet extrait de son introduction résume son propos : " *Tout chacun tache d'être plus grand & au-dessus de sa naissance* ". Voici qui est clair. Les tricheurs sont nombreux, qui s'octroient des ancêtres prestigieux : " V*oit-on pas des Taverniers, & Varlets de pieds ou Eftaffiers* [38] " revendiquer des ancêtres ayant fait les croisades ? Ou " *leurs fils et petits-fils elevez* [39] *en des charges & dignitez, montez a la première Noblesse d'Espagne & fourrez dans les Maisons de Fonfeca, Cordoua, Velafco, Benavides, Montalto* " en portant leurs Armes ?

Après avoir traité de l'usurpation d'identité, il indique que " *les exemples les plus esentiels de cette veritè se remontrent le plus souvent en des Patentes de Rehabilitation de Noblesse, entre lesquels on voit encore nouvellemens cet exemple au Pays & Duche de Gueldres en la Personne de certain* ***Pierre Provens****, Receveur des droits d'entrée et sortie au Chef Comptoir de Ruremonde, qui abusivement par telle mercedes* [40] *a tachè de se fourrer en la Famille Noble & Ancienne De Provin ou Provins* ".

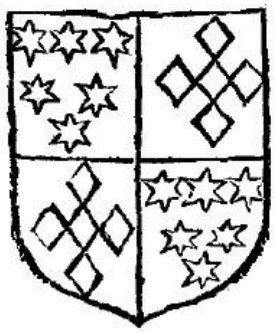

Les armoiries constituent le trophée principal des usurpateurs : " *Par Lettres Patentes depeschèes a Madrid le 27. Aout 1697. par lesquelles sub& obreptisement* [41] *il obtint la Permission de porter les Armes de la même Famille ; a sçavoir un escu d'azur a six estoilles d'or 3., 2., & 1. : Escartelé de gueulles a cincq lozanges d'argent posées en croix : Ledit escu surmonté d'un Heaume d'argent grillé & liseré d'or : Cimier, une teste & col de Cerf d'or.* " On reconnaît ici les armes de la famille de Provins et celles de la famille de Mol, " *de la quelle famille il ne descend ni directement ni indirectement, ni en aucune manière* ". Bien entendu, il n'est pas question de la fleur-de-lis d'or, puisque le titre de baron n'a été octroyé à George Théodore qu'en 1726. A cet égard, il faut se demander si le Baron de Herckenrode a été bien inspiré, en 1865, de compléter les armoiries du dénommé Pierre Provens avec la fleur-de-lis d'or. En effet, dans les Lettres Patentes du 4 mai 1726, le roi Charles VI stipule que le titre ne pourra être que transmis aux descendants et non attribué aux ascendants : " *Nous faisons & creons iceluy George Theodore de Provins, Baron, par ces presentes, ensemble ses enfans males & femelles nez & à naitre de leal mariage en ligne directe Barons et Baronnes suivant l'ordre de la primogeniture* ".

Ce Pierre Provens a donc joué sur " *la prononsiation des noms de Provens & Provin ou Provins*" qui était assez similaire. L'auteur fournit d'autres " *preuves incontestables des phantômes & impostures* " dont Pierre Provens s'est montré coupable. Son père et son grand-père se prénommaient tous deux Louys et non Hughes et Adolphe. Le premier était " *capitaine sur la mer* " et le second " *boulanger en la ville* ".

38 " *En Italie on appelle ainsi des domestiques qui portent la livrée, & qui marchent en manteau à la différence des laquais qui n'en ont point.* " Dictionnaire de l'Académie française, 3e édition (1740). L'auteur cite aussi les " *Chaudronniers, Cuvelliers, Tailleurs de Pierre, Orphevres, Bouchers, Boulangers, Brasseurs, Chaftiers* [savetiers, cordonniers] *".*

39 La graphie "*ez*" était utilisée pour noter le pluriel des mots terminées par la lettre *é* : *elevez >>> élevés*.

40 Récompense

41 Qui a été obtenu par surprise, " *en trompant sciemment la bonne foi de l'autorité sollicitée* " (CNRTL)

Retrouver avec certitude des liens familiaux si lointains n'est pas toujours aisé ; il faut se garder des conclusions hâtives, comparer et vérifier sans cesse pour éviter les erreurs (même si, j'en suis persuadé, vous en avez repéré quelques-unes dans ce petit dossier). Et voici que Joseph van den Leene nous met en garde contre " *l'appetissance de ce qui nous est défendu* " ; combien d'autres usurpateurs et imposteurs se sont-ils (peut-être) glissés dans cette généalogie ?

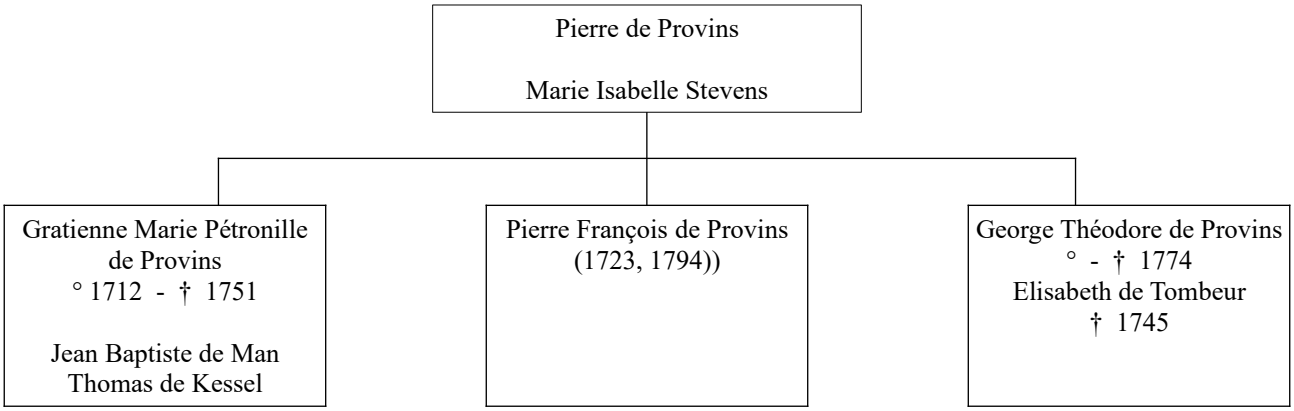

- VII -

VII-1) Gratienne Marie Pétronille de PROVINS, Dame des deux Lennick et d'Ophem, née à Bruxelles le 13 septembre 1712, décédée le 29 septembre 1751 à Bruxelles, à l'âge de trente-neuf ans. Elle s'est mariée, à l'âge de vingt ans, le 21 avril 1733 à Bruxelles avec Jean-Baptiste de MAN, Seigneur des deux Lennick et d'Ophem, né à Bruxelles en 1702, décédé le 27 octobre 1742, à l'âge de quarante ans. Après environ sept ans et quatre mois de veuvage, Gratienne Marie Pétronille s'est mariée une seconde fois, à l'âge de trente-sept ans, le 19 mars 1750 avec Thomas-Joseph de Kessel, appartenant à la noblesse luxembourgeoise et baron en 1751 [42].

Armoiries de la famille de Man :

d'argent au chevron de gueules,
accompagné
de trois têtes de More tortillées du second

Armoiries de Thomas-Joseph de Kessel :

d'argent, à cinq losanges de gueules,
mis en croix

La " *Table généalogique de la famille de Corten* " (1753), famille liée à la famille de Man, la dit fille de George Théodore.
Selon le " *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique* ", Tome 2, par M. Félix Victor Goethals, le père de Gratienne Marie Pétronille de Provins, née le 13 septembre 1712 et décédée le 29 septembre 1751, se nommerait **Jacques de Provins**, époux de Marie Elisabeth Stevens.

VII-2) Pierre François Joseph de PROVINS. Admis, le même jour que son frère George-Théodore, le 13 juin 1723 au lignage Sleeus de Bruxelles [43], né à une date inconnue.
Pierre François de Provins, ayant siégé au lignage, fut doyen de la Gilde drapière en 1792, trésorier en 1794.

VII-3) George Théodore de PROVINS, né à une date inconnue, Seigneur d'Hepsoven, Steen, Tersout, Carré, fut échevin de Bruxelles, trésorier de 1738 à 1740, prit soin des orphelins de la ville. Il fut admis le 13 juin 1723 au lignage Sleeus de Bruxelles et fait Baron de Provins en 1726 [44]. Il s'est uni avec **Elisabeth de TOMBEUR**, décédée le 4 juillet 1745 [45].

---

42 " *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique* ", Tome 2, par Félix Victor Goethals,

43 Liste et armorial des personnes admises aux Lignages de Bruxelles : " *Provins (de), Messire Pierre-François-Joseph, fut admis, le même jour que son frère George-Théodore, le 13 juin 1723 au lignage Sleeus* "

44 " *Trophées tant sacrés que profanes du Duché de Brabant* "

45 D'après " *Bruxelles illustrée, Description de l'église collégiale S.S. Michel & Gudule* ",J.A. Rombaut, 1777. Mais 1755 d'après " *Histoire des environs de Bruxelles* " de Alphonse Wauters

Les sœurs Marie Barbe et Elisabeth de Tombeur avaient relevé en 1741 les seigneuries de Rhode, Alsembergh et Linkenbeek. Après le décès d'Elisabeth, Marie Barbe, seule héritière, légua les trois seigneuries à George Théodore de Provins, qui en fit relief en 1757.

George Théodore est décédé à Bruxelles le 4 décembre 1774 (Sépulture : Eglise S.S. Michel & Gudule) sans héritier direct, sa fortune passant à ses collatéraux, sa sœur Gratienne et son frère Pierre François.

DE PROVINS.

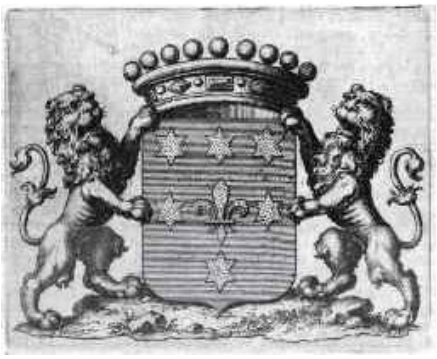

Ses armes ſont :

d'azur, à une fleur-de-lis d'or, accompagnée de ſix étoiles à ſix rais de même, 3, 2, 1. L'écu timbré d'une couronne de Comte & ſupporté par deux lions d'or.

188 *Déſcription de l'Egliſe Collégiale de S. S. Michel & Gudile.*

D. O. M.
Sepulture de la très-Noble ancienne Famille, De *Pierre Provins*, (*a.*)

Eſcuyer de Sa Majeſté Imperiale & Cathol. Et de Dame *Marie Iſabelle Stevens* ſa Compaigne, & leurs Poſterité. R. I. P.

(*a.*) Deſſous cette Tombe eſt entre-autres de cette Famille auſſi inhumé Monſieur *George-Theodore* Baron *de Provins*, décédé en cette Ville de *Bruxelles* le 4. Décembre 1774. à midi, âgé de 74. ans ; il était Seigneur d'Alzemberge, Rode, Linkenbeke, Epshoven, Larné, Steen, & Tenſoirt ; Licentié en Droits, aïant fait ſes Licences dans l'Univerſité de *Louvain* le 14 Octobre de 1723. admis dans la *Lignée de Steenweges* de cette dite Ville de *Bruxelles*, & par cette raiſon pendant pluſieurs années de la Regence Magiſtrale ; il avait eu pour Epouſe *Eliſabeth de Tombeur*, qui décéda le 4 Juillet de 1745. ſans avoir eu d'Enfant, & eſt inhumée ſous cette même Tombe.

Bruxelles illustrée, J.A. Rombaut, 1777

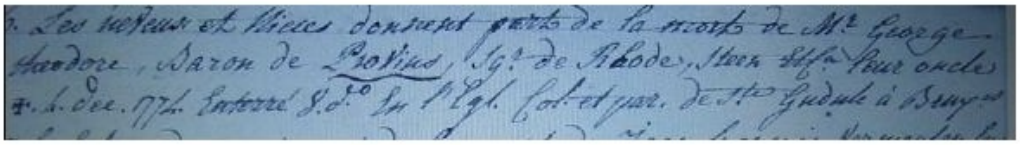

Inhumation de George Théodore de Provins en 1774

BARON DE PROVINS.

Extrait des Lettres Patentes de Baron, octroyées par Sa Majeſté l'Empereur CHARLES VI. *en faveur de M. Theodore de Provins le 4. May 1726.*

CHARLES *par la grace de Dieu Empereur, toujours Auguſte &c.*
Pour le bon rapport qui nous a eſté fait de notre cher & bien aimé George Theodore de Provins, Eſcuier, Seigneur d'Epshoven, de Steen, Terſoirt, Larré, Licentié en droit, fils de feu Pierre de Provins, Eſcuier, jadis chef & Gouverneur de l'Academie de notre ville de Bruxelles & de Marie Iſabelle Stevens; qu'il ſeroit iſſu d'une famille noble & ancienne établie depuis pluſieurs ſiecles, que ſes ancetres tant paternels que maternels ſe ſeroient toujours diſtinguez & ſignalez au ſervice de notre Auguſte Maiſon des Roys, Princes & Souverains nos predeceſſeurs en des Charges militaires & autres; qu'Adolf de Provins, Biſayeul du Remontrant, Capitaine d'une compagnie libre de deux cent hommes, auroit été allié avec Catherine de Rycke Uytterlimmingen de noble & ancienne famille de Louvain; que ſon quart ayeul Adolf de Provins, Eſcuier, Seigneur d'Epshoven l'an 1513. Eſchevin de la ville de Bruxelles auroit été allié premierement avec Marguerite de Mortaigne, dit de Potelles, fille d'Antoine Seigneur d'Eecke, & depuis avec Catherine fille de Roland de Mol, Chevalier; que François de Provins, Eſcuier, Seigneur dudit Epshoven de Lanenbourgh auroit été premier Eſchevin des deux Bancqs de notre ville de Gand en 1580. & 1582. frere cadet de Roland de Provins triſayeul du Remontrant; que Paul de Provins ſon quintayeul auroit été Conſeiller du Conſeil en Flandres & mary de Marguerite de Kegel, fille de Jean & de Catherine de Steelant, auſſy de noble & ancienne famille, que tous ſes anceſtres ſeroient toujours alliez ſelon leur condition parmy des familles chevalereuſes, anciennes & nobles de Brabant, de Flandres & ailleurs, comme à celles de Bram, Halewyn, Griboval, Hoves, Auxy, de Lathem, vander Gracht, vander Ee; que feu le pere du Remontrant auroit eu l'honneur de ſervir la ſuſditte charge de Chef & Gouverneur de notre Academie à Bruxelles par l'eſpace de vingt cinq années conſecutives au contentement du Gouvernement; laquelle charge le Remontrant auroit pareillement deſervi. Et comme il ne ſouhaiteroit rien tant que de ſuivre les traces de ſes anceſtres & de ſe diſtinguer à leur imitation avec la derniere promptitude & attachement inviolable en notre ſervice, & d'animer d'autres mêmes ſes parens, amys & alliez à ſuivre ſon exemple, & de ſoutenir ſa famille avec plus de luſtre, & de faire toujours de bien en mieux au moyen de quelque grace & mercede, pour ce eſt il que nous ce que deſſus conſideré & ayant particulier égard à la noble extraction, alliances, notables ſervices, merites, fidelité & zele ſuſdit de ſes ancetres, voulant luy donner des marques de notre benignité Royale, avons de notre certaine ſcience grace, liberalité, pleine puiſſance & authorité ſouveraine fait & créé, comme nous faiſons & creons iceluy George Theodore de Provins, Baron, par ces preſentes, enſemble ſes Enfans males & femelles nez & à naitre de leal mariage en ligne directe Barons & Baronnes ſuivant l'ordre de la primogeniture, conſentant & permettant qu'il puiſſe & pourra porter ledit Titre de Baron de ſon nom de Provins, & l'appliquer luy ou ſes deſcendans ſur telles terres & Seigneuries qu'ils ont deja acquiſes ou pourront cy-apres acquerir & poſſeder ſous notre domination & obeiſſance en nos Pays-bas, laquelle terre ou Seigneurie avec ſes appendances, hauteurs, Juriſdiction, revenus & poſſeſſions y appartenantes avons dez maintenant pour lors erigé, comme nous l'erigeons par ces preſentes en dignité, titre, nom, cry & preéminence de Baronnie, luy permettant & à ſes deſcendans d'y pouvoir unir & incorporer en augmentation & pour plus grand luſtre d'icelle Baronnie, encor telles autres terres & Seigneuries que bon luy ſemblera pour de ladite creation & Baronnie enſemble des droits, honneurs, Privileges, prerogatives & preéminences y appartenantes jouir & uſer par ledit George Theodore de Provins & ſa poſterité à jamais, tout ainſy & en la même forme & maniere & ſous les mêmes charges & conditions que font & ont accoutumé de faire les autres Barons qui ont entrée au corps de la nobleſſe des Etats & Provinces de nos Pays-bas, &c.

Donné en Notre ville & Reſidence Imperiale de Vienne en Autriche, le 4. jour du mois de May l'an 1726.

Etoit Paraphé

Pris. de Card$_a$. Ps. Vt.

Signé

CHARLES.

Plus bas par ordonnance de ſa Majeſté

Contreſigné

A. F. DE KURZ.

1488 → 1774						
I	**II**	**III**	**IV**	**V**	**VI**	**VII**
Jean de Provin Marguerite de Reghele	**Dominique** Jeanne de Griboval	**Guillaume**				
		Charles Anne d'Auxy				
	Adolphe *mar. 1 :* Marguerite de Mortaigne	Isabeau				
		Roland Marguerite de Hoves	**Charles**	**Pierre**	Philippine Jacques van der Haeghen	
			Adolphe Catherine de Rycke	**Georges Charles**		
				Hugues Louise Saverneel	**Pierre** Marie Isabelle Stevens	Gratienne J B de Man T de Kessel
						Pierre François
						G Théodore Elisabeth de Tombeur
			Marie Gabriel van den Heede			
	mar. 2 : Catherine de Mol	**François** Catheryne de Laethem	**Louis** Louise van den Gracht			
			Anne Catherine Maximilien van der Ee Lancelot de Baldoux			
		Liévin Isabeau de Uxoghe	**Isembart**	Anne		
				Jacques		
				Joannes		
				Adrienne Philippe Beuvet		
			Henri			
			Maria			
			Floris			
			Anne			

C'est avec George Théodore de Provins que s'achève la lignée de Jean : sept générations se répartissant sur 300 ans, de 1488 à 1774 pour les dates extrêmes retrouvées. Sans doute des trouvailles futures permettront-elles de poursuivre certains rameaux qui restent encore des énigmes (III-Guillaume, III-Charles, V-Georges Charles, V-Jacques, VII-Pierre François).

Les présentes recherches, si elles ont le mérite de suivre aussi fidèlement que possible les traces de la " noble famille de Provins ", n'ont pas permis de faire le moindre lien entre cette famille et notre ville, Provin-en-Carembault, qui a adopté les mêmes armoiries.

Une autre branche de cette famille, portant plus souvent le nom de van Provyn, a vécu en Flandre occidentale. Elle fera l'objet du prochain chapitre, avec poursuite du même but, la recherche d'un lien éventuel avec Provin-en-Carembault.

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE

de la famille de

Guillaume

van PROVYN

époux de

Marie Boudens

(Merckem – Pollinckhove)

FLANDRIA

Originaires de la Flandre occidentale, les *van Provyn* se sont divisés en plusieurs branches, que l'état des recherches ne permet pas actuellement de rattacher, pas plus qu'on ne peut encore les rattacher à la famille de Jean de Provins. Tous cependant portent les mêmes armoiries [46].

Les variantes du nom " *de Provins* " dans la généalogie de la famille de Jean de Provins étaient nombreuses ; ce n'est pas le cas dans la branche issue de Guillaume, l'orthographe " *van Provyn* " étant reconduite de génération en génération.

La branche présentée ici était implantée dans la région de Merckem et Pollinckhove, en Belgique actuelle, lieux que l'on peut situer sur cette carte des Flandres dressée en 1612 par Lodovico Guicciardini. Elle est orientée vers le nord-ouest. L'extrait ci-dessous permet de mieux localiser les lieux qui seront évoqués dans cette monographie.

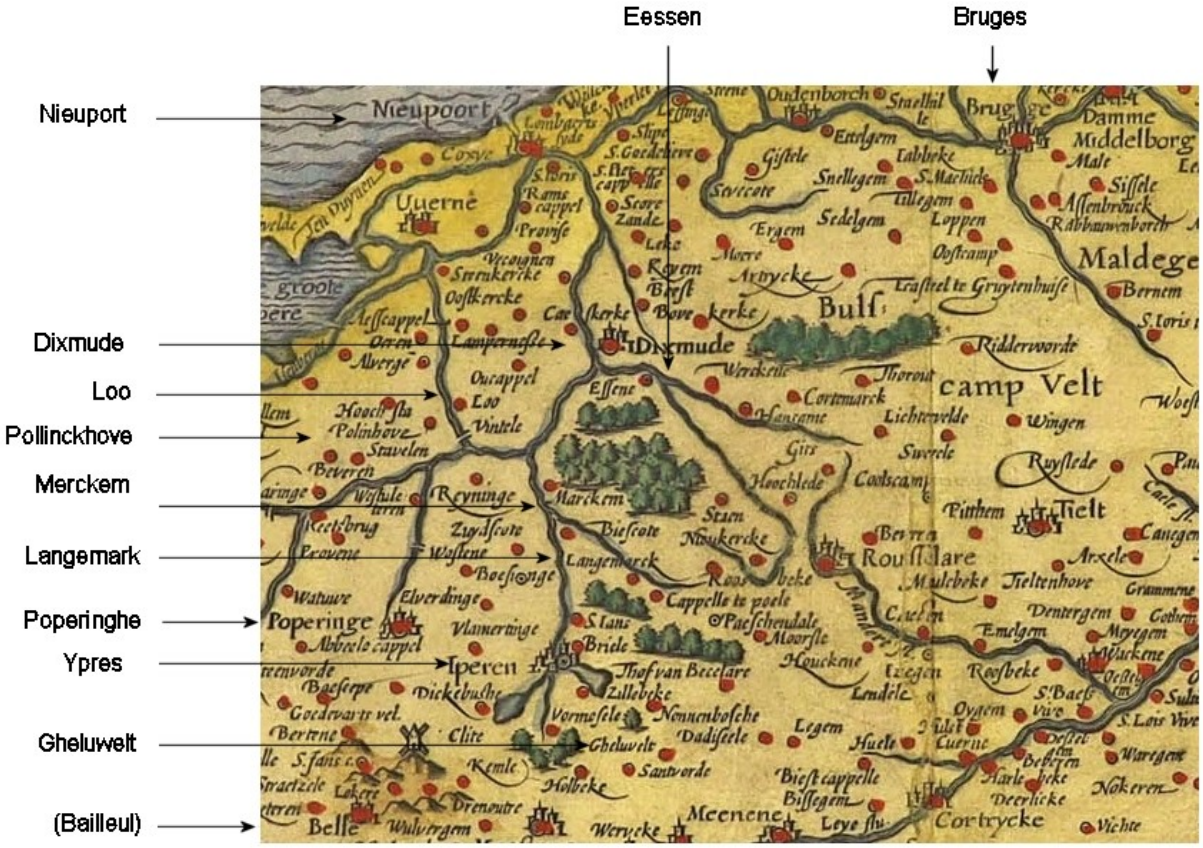

46 Sauf George Théodore (famille de Jean de Provins) qui, fait baron en 1726, a pu y ajouter une fleur de lys.

I

I- WILLEM (GUILLAUME) van PROVYN, est né vers 1545 [47] [48].

Son frère Cornelius van Provyn, né vers 1550, a eu une fille, Jorine, née vers 1580, qui a épousé George Snick.

Charles van Renynghe de Voxvrie [48] précise que " ***van Provyn porte d'azur à six étoiles d'or posées 3, 2 et 1*** ". Il ajoute que " *ces armes sont celles que portait le sceau de Philippe Jacques van Provyn, licencié en médecine. Sur ce sceau l'écu est surmonté d'un heaume assorti de lambrequins, d'un chien comme cimier, et avait comme supports deux chiens. C'est ainsi qu'il scellait l'acte de relief de la seigneurie de Pollinkhove* [en 1750] ".

Cette famille se signalait donc par les mêmes armoiries que la ville de Provin-en-Carembault, les propos de Charles van Renynghe de Voxvrie et ceux du Chevalier de Conynck de Merckem accréditant cette idée. L'illustration des armoiries ci-dessus est extraite du " *Manuscrit de Hooghe* " par Ignace-Michel de Hooghe, 18ème siècle, Openbare Bibliotheek Brugge, qui les attribue à Joos (George) van Provyn, père de Marie née vers 1480.

Guillaume s'est uni avec **Macken Boeden**, (**Marie BOUDENS**) née vers 1550, d'où :

1) Victorine van PROVYN, née vers 1575. Elle s'est unie avec Pierre VAN DEN ABEELE, bailli du prévost de Loo, né vers 1600, décédé à Pollinckhove (Flandre occidentale).

2) **Willem van PROVYN**, qui suit en **II**.

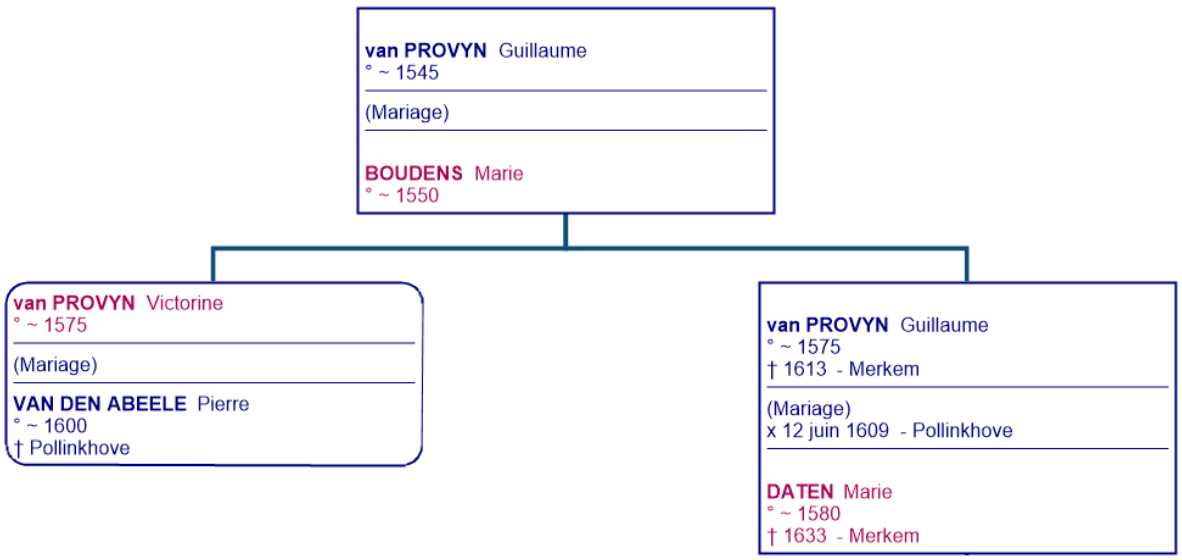

47 Les noms et prénoms sont ceux indiqués dans les " *Annales de Merckem* ", du Chevalier de Conynck de Merckem, 1878. Les prénoms seront ensuite " francisés ".

48 " *Tablettes des Flandres* ", Charles van Renynghe de Voxvrie, 1948

II

II- WILLEM (GUILLAUME)van PROVYN, né vers 1575, décédé et inhumé à Merckem en 1613, à l'âge de trente-sept ans environ.

Il s'est marié [49], à l'âge de trente-quatre ans environ, le 12 juin 1609, " *avant-veille de la Trinité* ", à Pollinckhove (Flandre occidentale) avec **Marie DATIN / DATEN** [47], fille de Jacob et Anna HUYGHE, née vers 1580, décédée à Merckem en 1633. Leur union dura environ 3 ans et 6 mois, Guillaume étant décédé en 1613 ; Anna épousa ensuite Jean de Schoolmeester, receveur de l'église de Merckem, puis François Minne, bourgmestre de Merckem. Willem et Marie eurent un enfant,

Jean van PROVYN, qui suit en **III**.

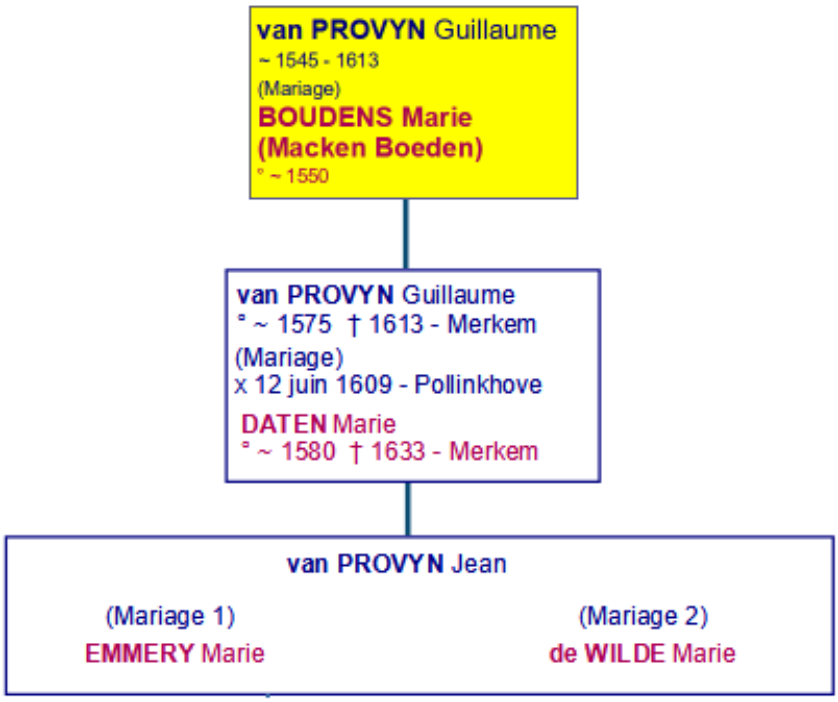

49 En présence de Pierre van den Abeele et Jacques Daten (Témoins)

III

III-JEAN van PROVYN, échevin de Merkem, licencié es-lois, né vers 1610 [50], est décédé à Merckem en mars 1653, à l'âge de quarante-trois ans environ.

Il s'est marié en 1633 à Steenvoorde (Nord) avec **Marie EMMERY**, née à Steenvoorde vers 1615, décédée à Merckem le 6 avril 1643, " *lendemain de Pâques* ", à l'âge de vingt-huit ans environ.

> Marie Emmery était la fille de Mailliard Emmery (II) et Catherine de Vloo. Mailliard était le fils de Mailliard Emmery (I) et Jacqueline de Conynck, cette dernière étant parente du Chevalier de Conynck de Merckem, auquel il est parfois fait référence dans ce chapitre.

Après environ six ans et neuf mois de veuvage, Jean s'est marié une seconde fois [50], à l'âge de quarante ans environ, vers 1650, avec **Marie de WILDE**, née vers 1610. Il eut de ces unions :

Du premier lit :

1) Marie van PROVYN, née le 1er juillet 1634 [51].
2) Catherine van PROVYN, née le 18 mai 1636, " *jour de la Trinité* ".
3) Cornélie van PROVYN, née le 21 septembre 1637.
4) Marie Catherine van PROVYN, née le 6 avril 1639 [52], décédée en 1710 à Poperinghe, à l'âge de soixante-dix ans. Elle s'est mariée, à l'âge de trente-deux ans, le 20 février 1672 à Steenvoorde (Nord) avec Jean Baptiste van de Goesteene d'où Marie Catherine van de Goesteene.
5) **Jean Baptiste van PROVYN** qui suit en **IV**.
6) Charles van PROVYN, né à Merkem le 18 juin 1641.
7) Jacques van PROVYN, né le 29 juillet 1642, décédé le 28 avril 1685, " *veille de la Pâque orthodoxe* ", à l'âge de quarante-deux ans.

Du second lit :

8) Jeanne van PROVYN, née à Merckem (Flandre occidentale) le 20 février 1650.
9) Pierre van PROVYN, né à Merckem le 2 mars 1652. Sa fille Laurence épousera Josse Beert en 1613 [53].

---

50 " Tablettes des Flandres ", Charles van Renynghe de Voxvrie, 1948

51 A la naissance de Marie furent témoins Jacques IMMELOOT (Parrain) et Cornélie RYCKEWAERT (Marraine)
A la naissance de Catherine furent témoins Catherine EMMERY (Marraine) et Jean van PROVYN (Témoin)
A la naissance de Cornélie furent témoins Catherine van HOVE (Marraine) et Jacques PLATEVOET (Parrain)
A la naissance de Marie Catherine furent témoins Catherine EMMERY et Mathieu de SCHOOLMEESTER
A la naissance de Charles furent témoins Claire de VOS (Marraine) et Arnold van HOUCKE (Parrain)
A la naissance de Jacques furent témoins Catherine EMMERY (Marraine) et Jean van PROVYN (Parrain)
A la naissance de Jeanne furent témoins Cathelyne de WILDE (Marraine) et Philippe LE LONG (Parrain)
A la naissance de Pierre furent témoins Marguerite van DEN BERGHE (Marraine) et Jean van PROVYN

52 Une autre source donne 1 juillet 1634 ; il y a confusion possible avec sa sœur aînée Marie.

53" *Annales de Merckem* ", du Chevalier de Conynck de Merckem, 1878

Mariage 1

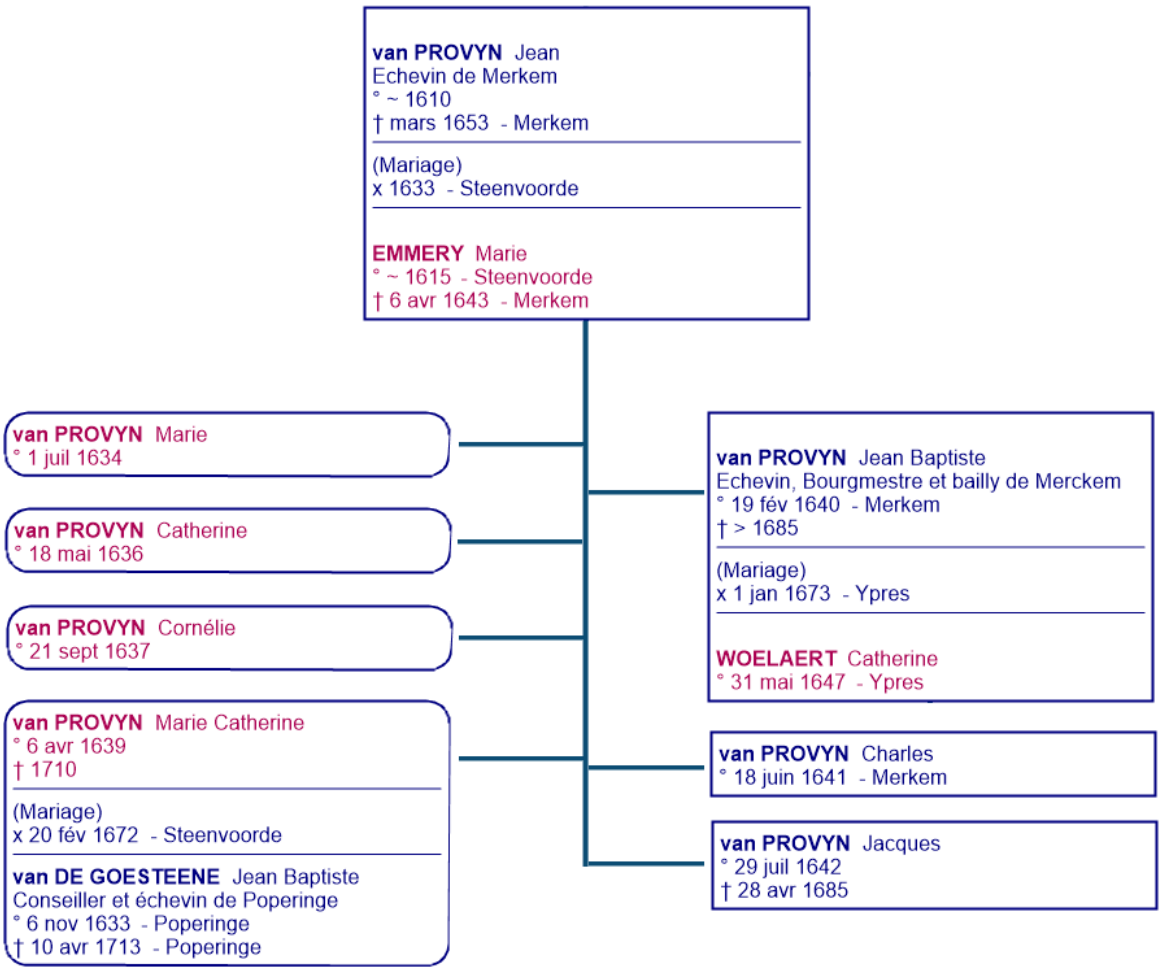

Mariage 2

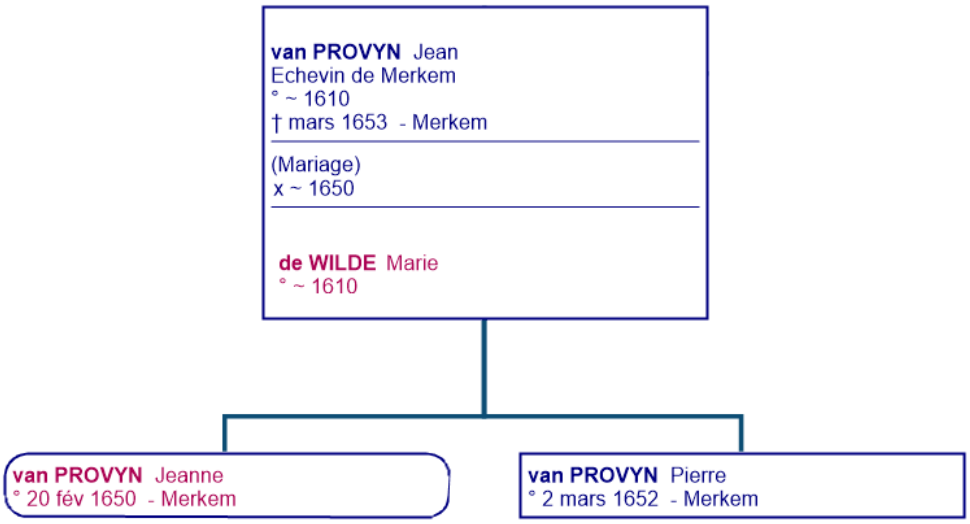

IV

IV- JEAN BAPTISTE van PROVYN, échevin, bourgmestre et bailly de Merckem, est né à Merckem le 19 février 1640, " *avant-veille de mardi gras* " [54], et décédé après 1685, à l'âge de quarante-quatre ans au moins.

Il s'est marié, à l'âge de trente-deux ans, le 1er janvier 1673 à Ypres avec **Clara Catherine WOELAERT** (ou **WAILLAERT**), née à Ypres le 31 mai 1647, " *lendemain de l'Ascension* ", d'où :

1) **Jean Donatien van PROVYN** qui suit en **V**

2) Claire Godelieve van PROVYN, née à Merckem le 11 décembre 1676

3) Jacques van PROVYN, né à Merckem le 11 novembre 1677

4) Jean Baptiste van PROVYN, né vers 1679

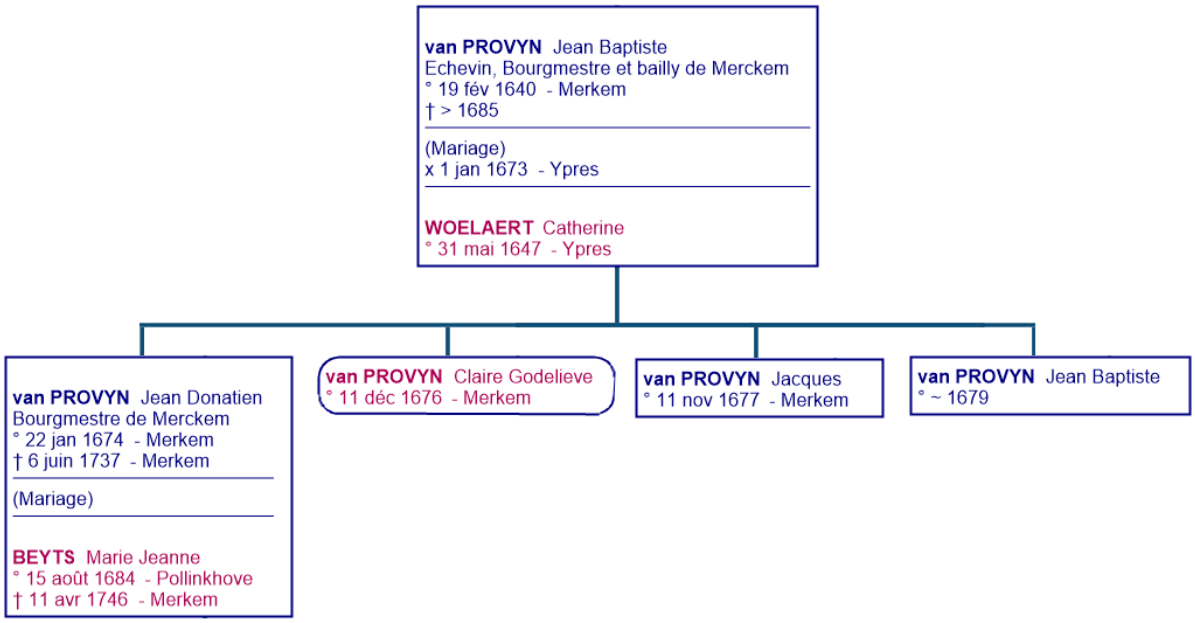

54 A la naissance de Jean Baptiste furent témoins Marie van PROVYN (Témoin) et Mailliard EMMERY (Parrain)
A la naissance de Claire Godelieve furent témoins Louise WOELAERT et Charles van PROVYN (Parrain)
A celle de Jacques furent témoins Jacques van PROVYN "habitant alors Steenvoorde" et Catherine LAMOTE
A la naissance de Jean Donatien furent témoins Marie Catherine van PROVYN et Jean Donatien WOELAERT
A la naissance de Marie Jeanne Beyts furent témoins Jeanne BAEZELEN (Marraine) et François BEUN

V

V- JEAN DONAS (DONATIEN) van PROVYN, bourgmestre de Merckem, seigneur de Themsche (près de Malines, en Flandre orientale), né à Merckem le 22 janvier 1674, décédé à Merckem le 6 juin 1737, à l'âge de soixante-trois ans.

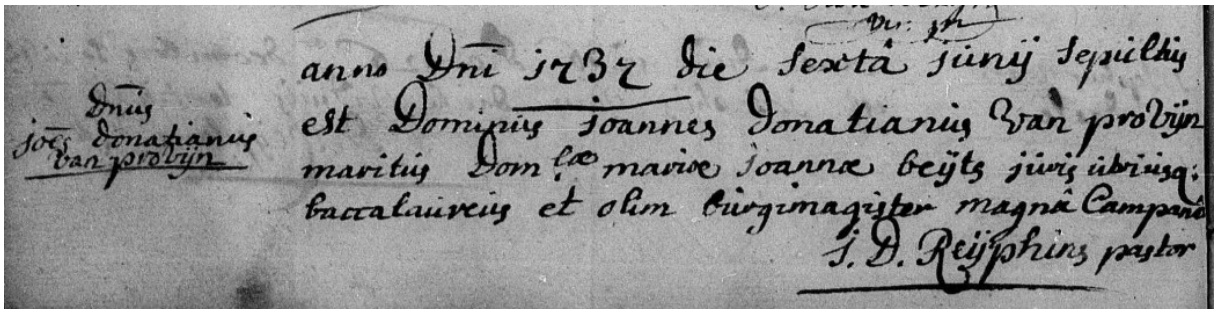
Dnus joes donatianus van provijn
anno Dni 1737 die sexta junij sepultus
est Dominus Joannes Donatianus van provijn
maritus Dom.lae mariae Joannae beijts juris utriusq:
baccalaureus et olim burgimagister magnâ Campanâ
J. D. Reijphins pastor

Décès de Jean Donatien van Provyn en 1737

Il s'est uni avec **Marie Joanna BEYTS**, dame de la Cour de Pollinckhove, fille de Philippe Jean et Anne Thérèse PEEL, née à Pollinckhove (Flandre occidentale) le 15 août 1689, décédée à Merckem le 11 avril 1746, " *le lendemain de Pâques* ".

Marie Joanna BEYTS devint Dame de la cour de Pollinckhove " *par relief du 13 janvier 1738 au décès de son frère Jacques Léonard Beyts. Cette seigneurie, qui appartint jusqu'en 1546 à la famille de Pollinchove, avait dix arrières-fiefs avec le droit de passage sur l'Yser. Le château des Pollinchove fut détruit en 1720* [55]."

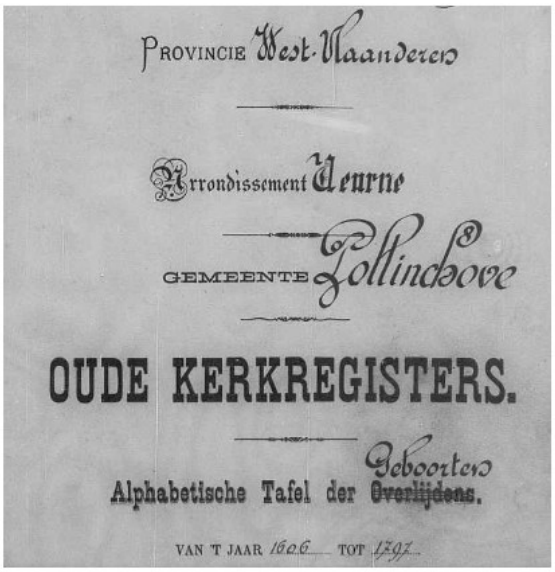
PROVINCIE West-Vlaanderen
Arrondissement Veurne
GEMEENTE Pollinchove
OUDE KERKREGISTERS.
Alphabetische Tafel der Geboorten
VAN 'T JAAR 1606 TOT 1797

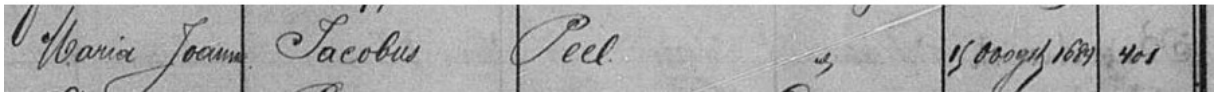
Maria Joanna Jacobus Peel 15 Oogst 1689 401

Naissance de Marie Jeanne Beyts en 1689 à Pollinckhove

55 Tablettes des Flandres ", Charles van Renynghe de Voxvrie, 1960. L'illustration des armoiries est extraite du " *Manuscrit de Hooghe* " par Ignace-Michel de Hooghe, 18ème siècle, Openbare Bibliotheek Brugge.

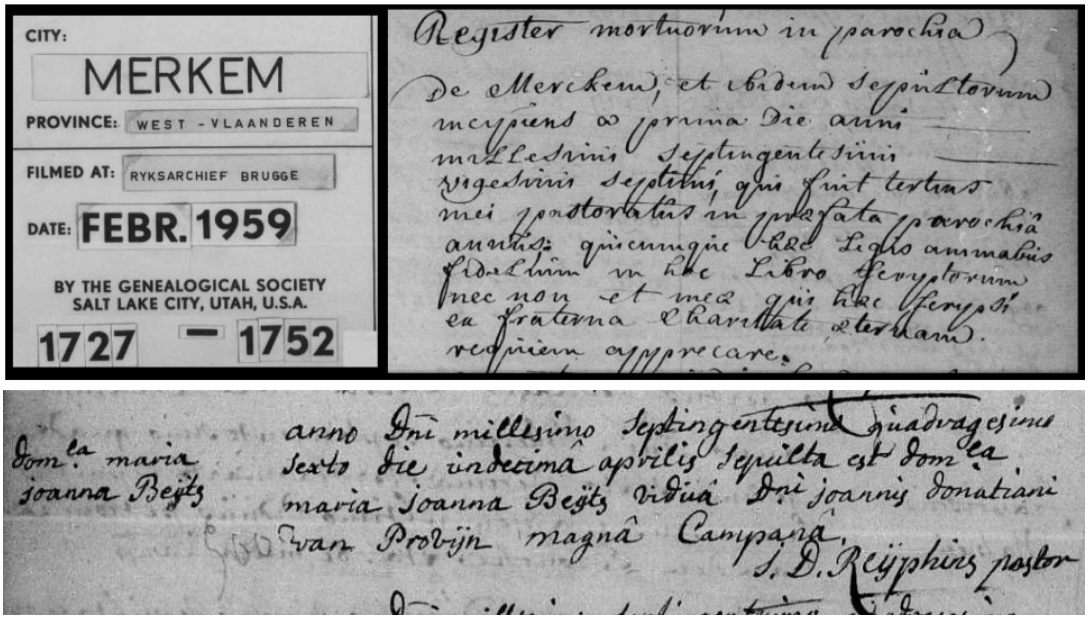

Décès de Marie Jeanne Beyts en 1746 à Merckem

Jean Donatien van PROVYN et Marie Joanna BEYTS eurent :

1) **Philippe Jacques van PROVYN**, qui suit en **VI**
2) Jean Donatien van PROVYN, **c**uré de Vlamertinghe, né le 7 novembre 1713, décédé à Vlamertinghe le 28 avril 1784, à l'âge de soixante-dix ans.
3) Anne Marie Victoire van PROVYN, née le 9 juin 1716, " *surlendemain de la Trinité* " [56], décédée à Langemark le 7 avril 1796, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-six ans, le 18 mai 1745 à Merckem (Flandre occidentale) avec Servais Idesbalde COMYN (Servitus Idesbaldus), greffier de Staden et Langemark, marguillier de Langemark, bourgeois d'Ypres, décédé à Langemark (Flandre occidentale) le 29 mars 1773.

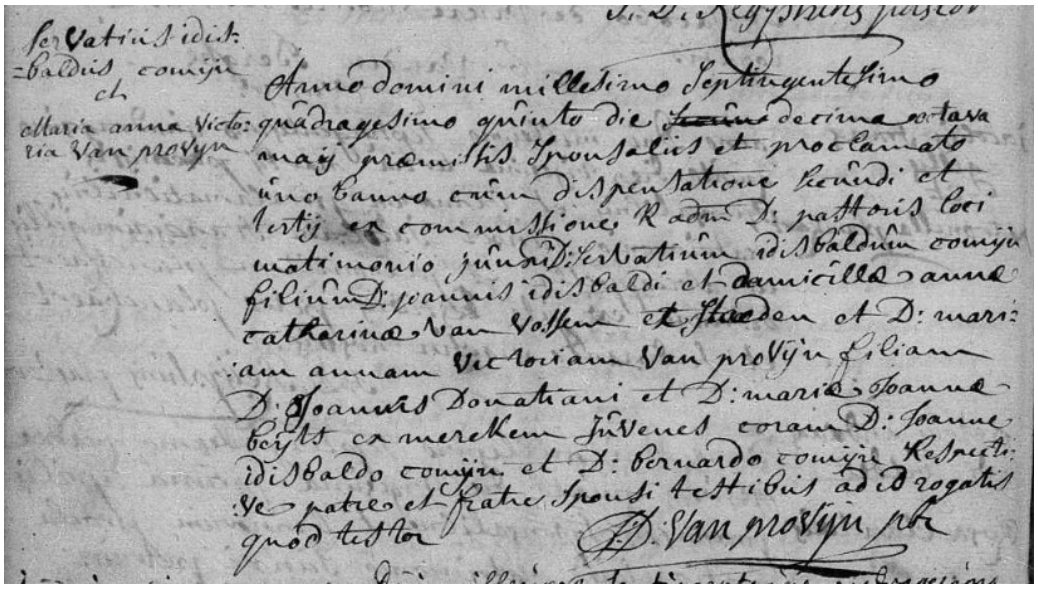

Mariage d'Anne Marie Victoire van Provyn et Servais Idesbale Comyn à Merckem en 1745. Est-ce son frère, Jean Donatien van PROVYN, Curé de Vlamertinghe, qui a célébré son mariage ?

56 A la naissance d'Anne Marie Victoire furent témoins Claire Eugénie WOELAERT et Jean François BEYTS
A la naissance d'Isabelle furent témoins Claire Eugénie WOELAERT et Pierre François BEYTS (Parrain)
A celle de Symphorienne Félicité : Marie Anne Françoise van RENYNGHE et Jacques de BAENST
A la naissance de Claire Catherine : Anne Marie Victoire van PROVYN et Philippe Jacques van PROVYN

4) Isabelle van PROVYN, née le 2 janvier 1719, décédée à Ypres le 15 ventôse an VIII, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
5) Symphorienne Félicité van PROVYN, née le 26 août 1721, décédée à Ypres le 23 janvier 1809, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Elle avait épousé Andries de Haerne le 22 mai 1847 à Merckem.
6) Claire Catherine van PROVYN, née le 1er août 1723, décédée à Ypres le 21 frimaire an III, à l'âge de soixante et onze ans.
7) Pierre François van PROVYN, décédé vers 1740.
8) Thérèse Joséphine van PROVYN.

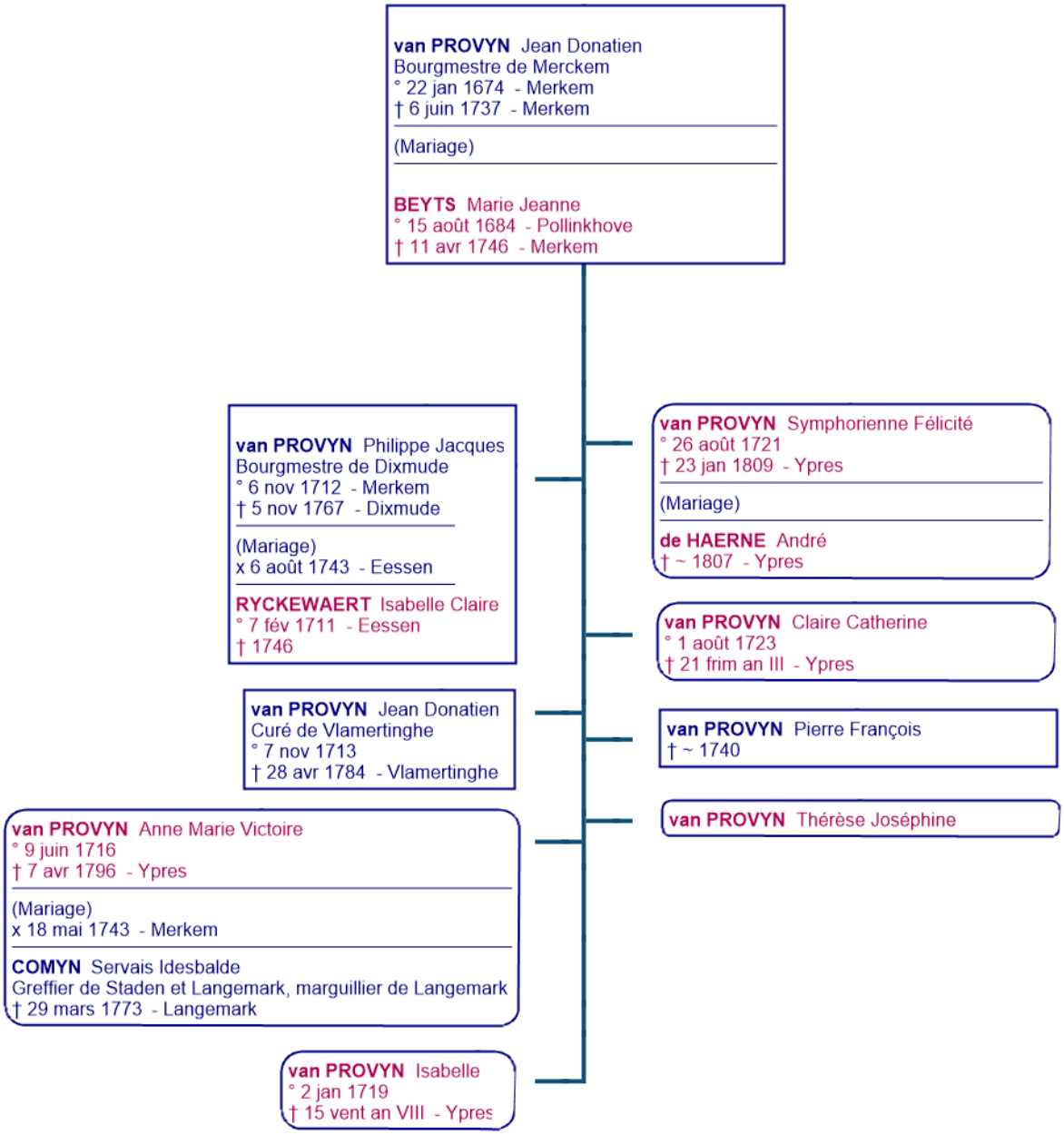

VI

VI- PHILIPPE JACQUES van PROVYN, bourgmestre de Dixmude, seigneur de Pollinckhove par relief du 10 juillet 1750. Licencié en médecine, né à Merckem le 6 novembre 1712 [57], décédé à Dixmude le 5 novembre 1767 et inhumé " *dans l'église [de Dixmude] sous une pierre portant ses armes* ", à l'âge de cinquante-quatre ans.

" *Pollinkhove faisait partie de la seigneurie de Saint-Omer. Sur le plan ecclésiastique, Pollinkhove a appartenu au diocèse de Terwaan jusqu'en 1559, au diocèse d'Ypres de 1559 à 1801, au diocèse de Gand de 1801 à 1834 et dépend du diocèse de Bruges depuis 1834.*

Pollinkhove aurait été donné au VII ème siècle à St Audomarus, évêque de Terwaan, par Adelfried, prince d'Elverdinge. Ce don est ensuite passé entre les mains de la future abbaye de Saint-Bertinus (Sint-Omaars), qui a joué un rôle important dans la mise en valeur de la zone des polders.

Philippe de Pollinkhove est mentionné comme seigneur de Pollinkhove en 1253. En 1325 le " Hof van Pollinkhove " dépend de Niklaas Zannekin. En 1367, il devient la propriété de Philippe de Visch. L'église actuelle aurait été construite vers 1500 sur l'ancienne chapelle du château des seigneurs de Pollinkhove. Judocus van Cortewylle, seigneur de Pollinkhove et conseiller de Philips II, meurt en 1578. En 1668, en tant que partie de Veurne-Ambacht, Pollinkhove appartient à la France depuis le traité d'Aix-la-Chapelle. En 1713 Pollinkhove fait partie des Pays-Bas autrichiens par le traité d'Utrecht. En 1728, mort de Karolus-Franciscus Lauwerijns, dit Van Diepenhede, seigneur de Polinkhove, Looberge, Rozendale et Sint-Winockberge " [58].

> *Karolus-Franciscus Lauwerijns, dit Van Diepenhede* ou Charles François Lauwereyns de Diepenhede, né à Bergues en 1660, avait épousé Isabelle Claire de Guernonval de Quéval (1666-1614) puis Isabelle Françoise de Meyere en 1722. Il faisait partie de la grande famille des Lauwereyns, divisée en trois branches : la branche principale de Diepenhede, la branche de Roosendaele et la branche de Terdeghem dont l'un des membres, François, avait épousé Jossine de Provins (fille de Jan) vers 1519 (voir chapitre suivant page 51).

En 1738, Marie Jeanne Beyts relevait la seigneurie de Pollinckhove que Philippe Jacques van Provyn, son fils, relevait à son tour en 1750 après son décès.

Philippe Jacques s'est marié, à l'âge de trente ans, le 6 août 1743 à Eessen avec **Isabelle Claire RYCKEWAERT**, née à Eessen le 7 février 1711, décédée en 1746, à l'âge de trente-quatre ans, avec laquelle il n'eut pas d'enfant.

Après environ six mois de veuvage, Philippe Jacques s'est marié une seconde fois, à l'âge de trente-trois ans, le 5 juillet 1746 à Nieuport avec **Anne Catherine Antoinette BLANKAERT**, née

57 A la naissance de Philippe Jacques furent témoins Jacques Léonard BEYTS et Marie Catherine WOELAERT

58 Notes extraites de *Genealogy online*

vers 1715, décédée à Dixmude le 25 novembre 1762, à l'âge de quarante-sept ans environ. Ils eurent :

a) Philippe Jacques van PROVYN, né à Dixmude le 1er août 1749 [59], secrétaire du Grand Conseil de Malines (au nord de Bruxelles), Président du tribunal de première instance de Malines, seigneur de Pollinckhove par relief du 11 juin 1769, licencié es-lois, décédé à Malines le 25 octobre 1809, à l'âge de soixante ans. Il est parfois nommé Philippe Jacques van Provyn de Pollinchove.

Il s'est marié [60], à l'âge de trente-deux ans, le 24 avril 1782 avec Marie Pétronille van DAMME, qui avait auparavant, le 5 octobre 1762, épousé Charles François Custis, entre autres député aux états de Flandre.
Les armoiries de Philippe Jacques van PROVYN sont confirmées par le " *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas et du Comté de Bourgogne* " par le baron de Herckenrode en 1862.

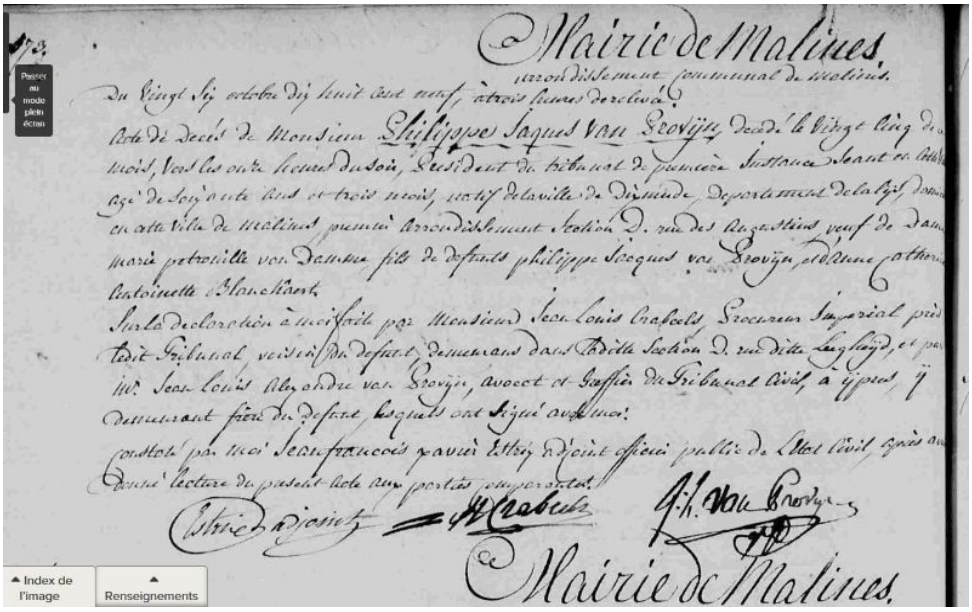
Mairie de Malines.

Décès de Philippe Jacques van Provyn en 1809,
veuf de Dame Marie Pétronille van Damme

b) Jacqueline Françoise van PROVYN, née en 1753, décédée à Ypres le 12 octobre 1829, à l'âge de soixante-seize ans.

c) Christine van PROVYN, née le 18 janvier 1753, décédée à Ypres le 9 février 1813, à l'âge de soixante ans.

---

59 Dans " *Messager des sciences historiques de Belgiq*ue ", 1839 :" Liste des présidents et conseillers du grand conseil, depuis sa résidence à Malines, ordonnée par Philippe d'Autriche, surnommé le Beau, roi d'Espagne, le 22 janvier 1503, Copiée d'après celle rédigée en 1787, par M. Philippe-Jacques van Provyn de Pollinchove, alors secrétaire de sa majesté audit grand conseil et enrichie d'une table alphabétique des noms desdits présidents et conseillers, de la liste des capitaines de cercle aux Pays- Bas et des noms des membres du comité ecclésiastique, institué par l'empereur Joseph II en 1786"

60 " Van Provijn de Pollinchove Philippus huwt met Van Damme Maria Petronilla op 1782 - 4 - 24 in de parochie Sint-Jakobs in het bijzijn van de getuige Van Provijn Joannes Ludovicus Alexander en getuige Goethals Catharina (Source archives de Gand : https://stad.gent/sites/default/files/infopagina_documenten/Huwelijken_Sint-Jacobs_Man.pdf)

d) Marie Anne Symphorienne van PROVYN, née à Merckem le 8 juillet 1754, décédée à Ypres le 6 mai 1845, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Elle s'est unie avec Philippe Jacques de NECKÈRE (DENECKER), greffier de Dickebusch, notaire à Gheluvelt, hôte de la Salle et châtellenie d'Ypres, né à Geluwe (Flandre occidentale) le 5 octobre 1740, décédé à Ypres le 19 juin 1815, à l'âge de soixante-quatorze ans.

e) Jean Louis Alexandre van PROVYN, avocat, greffier en chef du tribunal de grande instance d'Ypres, né le 26 novembre 1757, décédé à Ypres le 5 septembre 1839, à l'âge de quatre-vingt-un ans [61].

f) Louis Hubert van PROVYN, Prêtre Chanoine à Malines, né à Ypres en 1759, y décédé le 19 brumaire an XIII, à l'âge de quarante-cinq ans.

Il prit l'habit en 1781 et figure dans la liste des déportés à l'île de Ré par la loi du 19 fructidor An V : " *Van Provyn, Louis, 40 [ans], de Dixmude, vicaire de s. Nicolas à Ypres, [arrivé le] 13 février 1799*. "

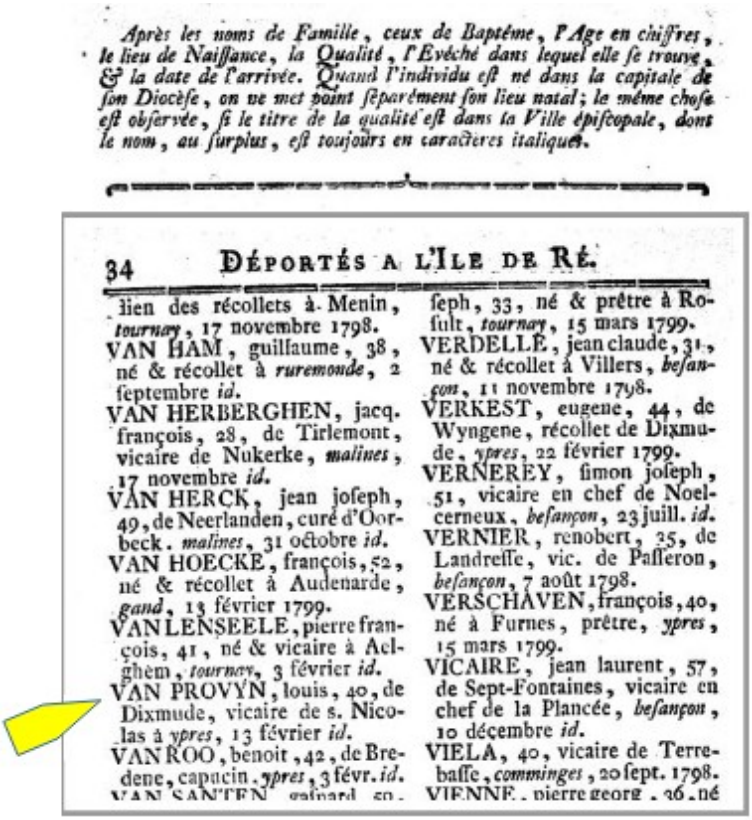

Après les noms de Famille, ceux de Baptême, l'Age en chiffres, le lieu de Naissance, la Qualité, l'Evêché dans lequel elle se trouve, & la date de l'arrivée. Quand l'individu est né dans la capitale de son Diocèse, on ne met point séparément son lieu natal; le même chose est observée, si le titre de la qualité est dans la Ville épiscopale, dont le nom, au surplus, est toujours en caracteres italiques.

34 DÉPORTÉS A L'ILE DE RÉ.

lien des récollets à Menin, *tournay*, 17 novembre 1798.
VAN HAM, guillaume, 38, né & récollet à *ruremonde*, 2 septembre *id.*
VAN HERBERGHEN, jacq. françois, 28, de Tirlemont, vicaire de Nukerke, *malines*, 17 novembre *id.*
VAN HERCK, jean joseph, 49, de Neerlanden, curé d'Oorbeck. *malines*, 31 octobre *id.*
VAN HOECKE, françois, 52, né & récollet à Audenarde, *gand*, 13 février 1799.
VAN LENSEELE, pierre françois, 41, né & vicaire à Aelghem, *tournay*, 3 février *id.*
VAN PROVYN, louis, 40, de Dixmude, vicaire de s. Nicolas à *ypres*, 13 février *id.*
VAN ROO, benoit, 42, de Bredene, capucin. *ypres*, 3 févr. *id.*
VAN SANTEN, gaspard, 50, seph, 33, né & prêtre à Rosult, *tournay*, 15 mars 1799.
VERDELLE, jean claude, 31, né & récollet à Villers, *besançon*, 11 novembre 1798.
VERKEST, eugene, 44, de Wyngene, récollet de Dixmude, *ypres*, 22 février 1799.
VERNEREY, simon joseph, 51, vicaire en chef de Noelcerneux, *besançon*, 23 juill. *id.*
VERNIER, renobert, 25, de Landresse, vic. de Passeron, *besançon*, 7 août 1798.
VERSCHAVEN, françois, 40, né à Furnes, prêtre, *ypres*, 15 mars 1799.
VICAIRE, jean laurent, 57, de Sept-Fontaines, vicaire en chef de la Plancée, *besançon*, 10 décembre *id.*
VIELA, 40, vicaire de Terrebasse, *comminges*, 20 sept. 1798.
VIENNE, pierre georg, 36, né

61 Dans : Bulletin historique trimestriel / Société académique des antiquaires de la Morinie - 1841
" *Après la destruction de Thérouanne, en 1553, il fut convenu entre les rois de France et d'Espagne que les évêchés et abbayes seraient partagés. Le Roi d'Espagne donna aux moines de St-Jean qui quitteront Thérouane,la chapelle de St-Anthennis (St-Antoine), près de Bailleul, ils y résidèrent jusqu'en 1899, mais à cette époque, molestés par les bandes de pillards qui parcouraient les campagnes, ils vinrent s'établir à Ypres le 25 juillet 1600. Pierre Simon, évêque de cette ville, donna à l'abbé et aux moines de St-Jean, par ordre de l'archiduc Albert, l'autorisation d'occuper le chœur de l'église paroissiale de St-Nicolas, ainsi que deux autels de la même église ; il leur accorda en outre la juridiction qu'y avaient les chanoines de St-Martin. Les moines de St-Jean construisirent une belle abbaye sur les terrains voisins de l'église,et y vécurent paisiblement jusqu'à l'époque de la révolution française (1794). Le 14 germinal an VI, les bâtiments et jardins de l'abbaye et l'église paroissiale elle-même de St-Nicolas, furent vendus. L'église et les bâtiments, sauf le réfectoire furent démolis. Quand la tourmente révolutionnaire fut calmée, on rétablit l'église paroissiale, l'ancien réfectoire qui était vaste fut racheté et donné par M. Van Provyn à la fabrique, par acte du 5 décembre 1820, approuvé par arrêté royal du 29 août 1821*. "
>>> S'agit-il de Jean Louis Alexandre van Provyn ???

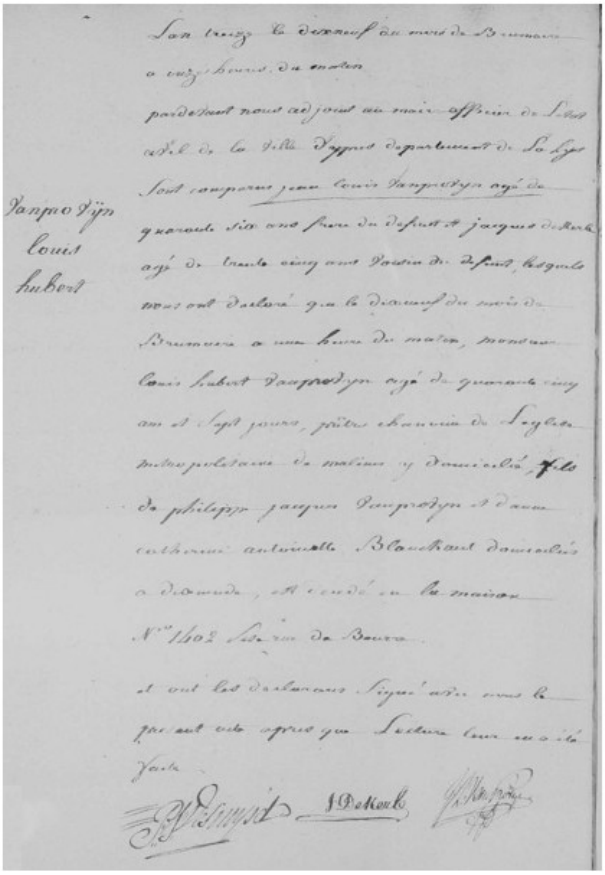

1804 : décès de Louis Hubert van Provÿn

L'an treize, le 19 du mois de Brumaire, à onze heures du matin, par devant nous adjoint au maire, officier de l'état civil de la ville d'Ypres, département de la Lys, sont comparus **Jean Louis van Provyn** âgé de 46 ans, frère du défunt, et Jacques de Merle, âgé de 35 ans, voisin du défunt, lesquels nous ont déclaré que le 19 du mois de Brumaire à une heure du matin, Monsieur **Louis Hubert van Provyn**, âgé de 45 ans et 7 jours, prêtre et chanoine de l'église métropolitaine de Malines, y domicilié, fils de **Philippe Jacques van Provyn** et dame **Catherine Antoinette Blanckaert** domiciliés à Dixmude, est décédé en la maison N° 1402 sise Rue de la Bourre.
Et ont les déclarans signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Source > > > Belgium, West Flanders, C...l Registration, 1582-1910 > Ieper > Huwelijken, overlijden 18...ken, overlijden 1805-1806

g) Louise Antoinette van PROVYN, religieuse aux dames de Rousbrugge, Ypres, décédée à Ypres le 23 juillet 1772. En1880, une école gratuite sera ouverte dans un ancien château de Pollinckhove par le Roesbrugge-Damen d'Ypres.

1545 → 1809						
I	**II**	**III**	**IV**	**V**	**VI**	**VI**
Willem x **Macken Boeden**	Victorine x van den Abeele					
	Willem x **Marie Datin**	**Jean** x **Marie Emmery**	Marie			
			Catherine			
			Cornélie			
			Marie Catherine x van de Goesteene			
			Charles			
			Jacques			
			Jean Baptiste x **Clara Waillaert**	Claire Godelieve		
				Jacques		
				Jean Baptiste		
				Jean Donas x **Marie J. Beyts**	**Philippe Jacques** x **Anne Blankaert**	**Philippe Jacques** x **Marie v. Damme**
						Jacqueline Françoise
						Christine
						Marie Anne S. x P. de Neckère
						Jean Louis **Alexandre**
						Louis Hubert
						Antoinette
					Jean Donas	
					Anne Marie Victoire	
					Isabelle	
					Symphorienne Félicité	
					Claire Catherina	
					Pierre François	
					Thérèse Joséphine	
		Jean x **Marie de Wilde**	Jeanne			
			Pierre	Laurence x Josse Beert		

Nous voici au terme d'une histoire familiale de 250 ans peu complexe sur le plan généalogique, sans doute parce qu'il manque biens des ramifications à cet arbre. Il faudra en effet poursuivre les investigations concernant :

IV- Charles, Jacques et Pierre de Provyn
V- Jacques et Jean Baptiste
VI- Pierre François
VII- Philippe Jacques et Jean Louis Alexandre.

Aucun lien avec la ville de Provin-en-Carembault n'a été décelé… Mais soyons tenaces, voire têtus, car une troisième famille van Provyn arborait en Flandre occidentale les mêmes armoiries...

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE

de la famille de

JAN / JEAN van PROVIJN

époux de

JOSSINE van HALLEWIJN

(Jonckershove)

Peu de générations et d'alliances recensées pour cette branche de la grande famille des "*Provyn*" mais une confusion certaine, car les écrits retrouvés se contredisent. Les sources utilisées sont les suivantes :

- Tablettes des Flandres, Ch. van Renynghe de Voxrie, Tome 3, 1950 - Tome 8, 1960 (majoritairement)
- Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre, 1903 (Bibliothèque royale de Bruxelles, Fonds Goethals)
- Nobiliaire des Pays-Bas et du Comté de Bourgogne, de Herckenrode, de Vegiano d'Hovel, 1868
- Coutumes des Pays et Comté de Flandre, L. Gilliodts van Severen, 1893, 1882
- Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique, 1843
- Inventaire du patrimoine architectural belge, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/
- Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants, J.-Th. De Raadt, 1901
- Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres 1884

La famille présentée ici tenait la seigneurie de **Jonckershove**. C'est grâce aux recherches de Willy van Hille rassemblées dans les " *Tablettes de Flandres* "qu'il est possible de blasonner les armoiries des familles de cette branche : la famille de Guillaume van Provyn, époux de Marie Boudens [62], dont il est l'un des descendants, " *porte les mêmes armes que celle qui a possédé la seigneurie de Jonckershove* ", qu'il décrit ainsi : " *d'azur à six étoiles d'or posées trois, deux et un*. "

62 Voir " *Histoire et généalogie de la famille de Guillaume van Provyn* ", chapitre précédent

I- JAN VAN PROVIJN

I- Jan van PROVIJN [63],

Né à une date inconnue.
Echevin du métier d'Ypres, de 1410 à 1417 et de 1419 à 1420
Seigneur de Jonckershove en 1483
Bailli de Merckem en 1495
Il s'est marié en 1498 avec **Jossine van HALEWIJN**, fille de Roger, seigneur de Roosenbeke, d'où :

Pierre de PROVINS, qui suit en **II**.

La seigneurie de **Jonckershove**, vaste forêt couvrant les territoires de Woumen, Houthulst, Langemark et Merckem, est mentionnée pour la première fois en 1483 comme étant la propriété de Jan van Provyn dont la descendance restera propriétaire jusqu'à la fin du 17ème siècle. Jonckershove sera ensuite relevée par Louis de Corte dont les successeurs hériteront puis par Louis Séraphin du Chambge, baron de Noyelles. Jonckershove dépendait de la cour féodale du bourg de Bruges.

Les *van Provyn*, seigneurs de *Jonckershove*		
1483	La seigneurie de Jonkershove est la propriété de Jan van Provyn	(1)
	Pierre van Provyn (relief)	(2)
1537	Georges van Provyn (relief)	
1574	Jacques van Provyn (relief)	
1613	Maximilien van Provyn (relief)	
1626	Lamoral van Provyn (relief)	(3)
1664	Ferdinand van Provyn (trientation [64])	

(1) Inventaire du patrimoine architectural belge, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/
(2) Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre, 1903 (Bibliothèque royale de Bruxelles, Fonds Goethals)
(3) Coutumes des Pays et Comté de Flandre, L. Gilliodts van Severen, 1882 et 1893

63 Comme pour les familles précédemment étudiées, l'orthographe du patronyme varie selon l'époque et l'auteur. Selon les " *Tablettes des Flandres* ", tome 8, le père de Pierre se serait prénommé Georges, et aurait été *ruwaert* de Dixmude de 1555 à 1561. Les dates laissent penser à une inversion, ce qui est confirmé par les " *Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre* ".

64 D'après le droit coutumier de Flandre occidentale flamingante, dans le cas d'une succession, " *les fils peuvent à tour de rôle choisir les fiefs, en commençant par l'aîné* ". Quand la coutume de trientation s'applique, le deuxième fils peut obtenir un tiers des fiefs de l'aîné en lui abandonnant sa propre part de succession. Le troisième fils peut agir de même à l'égard du second fils. Les coutumes féodales du Bourg de Bruges, dont dépend Jonckershove, qui n'excluent pas les filles de la succession s'il n'y a pas de fils, ne le permettent aux filles qu'entre elles, jamais à l'égard d'un fils. (John Gilissen. " *Le privilège de masculinité dans le droit coutumier de la Belgique et du Nord de la France* ". In: " *Revue du Nord* ", tome 43, n°170, Avril-juin 1961. pp. 201-216.)

II- PIERRE VAN PROVYN

II- Pierre van PROVYN

Seigneur de Jonckershove, décédé vers 1541 [65], il s'est uni avec **Marguerite van OLYVES.** Pierre s'est uni une seconde fois avec **Jeanne VERANNEMAN**, fille de Cornelius et Magdalena JORIS.
Il eut de ces unions :

Du premier lit :
Georges de PROVIN, qui suit en **III-A**

Du second lit :
Jacques de PROVIN qui suit en **III-B**.

III-A GEORGE DE PROVINS

III-A- George ou Joos de PROVINS voit le jour à une date inconnue. Son patronyme sera fréquemment orthographié **PROVYNS** dans les documents étudiés. Il portera le titre de Seigneur de Jonckershove ; l'on peut donc en déduire qu'il est de la famille proche de Jean de Provin, précédemment présenté, mais je n'en ai trouvé aucune preuve dans les études traitant des *Provins*. Il est troublant de constater que l'un des petits-fils de Jean se prénommait Georges et était seigneur de Jonckershove en 1537 ; il est parfois réputé " *mort sans postérité* " [66] mais cela est sans doute dû au fait que ses deux mariages ne lui ont donné que des filles. Son nom est cependant souvent mentionné dans les études traitant des *Sproncholf*, des *Lauwereyns*, des *van Schoore* ou des *Cerf*, familles des époux de ses filles et petites-filles.

Son frère Jacques relèvera la seigneurie de Jonckershove en 1574, ce qui date probablement le décès de Georges avant 1574.

Empreinte du sceau de Georges van Provijn, mai 1515 [67]

65 " *Tablette des Flandres* ", tome 8

66 " *Annales de la société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre* ", 1903, p57

67 Collection de moulages de sceaux des archives générales du Royaume, Réf. 23564

George s'unit une première fois avec **Jeanne DE RUELLES** vers 1480. Ce couple aura un enfant, Maria, née en 1483, qui épousera Laurentius SPRONCHOLF vers 1510. Ils auront quatre enfants :

Armoiries des Sproncholf (Armorial Ooghe)

Olivier qui épousera en troisièmes noces le 10 avril 1559 Anne COOLBRANDT. Son épouse décède le 15 janvier 1600 [68].
Puis viendront Philippe, Denise et Marguerite.

Il s'unit une seconde fois avec **Marie van MOERKERKE** (16 juillet 1465 – 17 septembre 1545). Ils auront deux enfants, Jossine et Catherine : [69]

1- Jossine ou Judoca de PROVINS est née vers 1490. Une source indique (par erreur ?) que les étoiles de ses armoiries ne comportaient que cinq rais. [70] Jossine / Judoca s'unit vers 1519 avec François LAUWEREYNS de TERDEGHEM, né vers 1491.

François Lauwereyns serait issu, pour la trace la plus ancienne connue, de Odin Lauwereyns van Diepenhede, époux de Jeanne van Vekhuysen en 1247 à Bruges. Il avait pour armoiries trois merlettes de cygnes et pour devise "Ad laurum non aurum", (" Pour l'honneur, pas pour l'or "). Cette famille s'est divisée en trois branches : la branche principale de Diepenhede, la branche de Roosendaele et la branche de Terdeghem dont il est question ici [71].

Il semble qu'il y ait eu continuité des relations entre entre les Lauwereyns et les Provins au fil des années : en 1728, après le décès de Charles François Lauwereyns de Diepenhede, Seigneur de Pollinchove, l'épouse de Philippe Jacques van Provyn relevait cette seigneurie (voir page 41). Ceci tendrait également à admettre un lien entre la famille de Guillaume, précédemment présentée, et celle de Jan, présentée ici, mais je n'ai pas encore trouvé de lien probant.

François et Judoca auront deux enfants, Jeanne et Nicolas :

Jeanne LAUWEREYNS de TERDEGHEM s'unit vers 1546 avec François de VLAMYNCK qui décédera le 15 mai 1589. Jeanne LAUWEREYNS de TERDEGHEM est décédée le 8 septembre 1583, à Douai.

Nicolas LAUWEREYNS sera Seigneur de Terdeghem.

---

68 " Bruges et le Franc ", J. Gailliard, 1857

69 -id-

70 " *Monographie du couvent des Frères Prêcheurs* "

71 Armoiries tirées de https://www.laurentii.be/

2- Catherine de PROVINS est née en 1505. Elle s'unit avec Jean van SCHOORE né vers 1491. Vers 1528 son époux Jean meurt, Catherine est âgée de 23 ans environ. Ce couple aura trois filles, Anne, Barbe et Jeanne. Catherine de PROVINS est décédée le lundi 9 décembre 1549, à l'âge de 44 ans.

1- Anne van SCHOORE s'unit avec Philippe de CERF (ou de Cherf). Philippe décédera en 1560.

2- Barbe van SCHOORE s'unit avec Louis de CERF. [72] Ils eurent Jeanne qui épousera Jean de Brune, échevin du Franc, seigneur de la cour de Gentbrugge ; Louise qui épousera Baudouin Massiet lui aussi échevin du Franc ; Catherine, épouse de Florent de Fiennes, seigneur de St Martin et Straeten.

3- Jeanne van SCHOORE apparaît peu dans les documents parcourus.

III-B JACQUES DE PROVIN

III-B -Jacques de PROVIN

Ecuyer, comme l'était son père et le seront ses fils, il sera Seigneur de Jonckershove en 1574 et décédera à Ypres le 7 mai 1595.
Il s'est uni avec **Louise JACOBS**, d'où :

1) **Maximilien de PROVIN**, seigneur de Jonckershove, né à une date inconnue, décédé sans descendance en 1613.

2) **Lamoral de PROVIN** qui suit en **IV**

IV- LAMORAL DE PROVIN

IV- Lamoral de PROVIN

Seigneur de Jonckershove le 11 mars 1626.

Il s'est marié le 18 février 1623 à Brielen (Flandre Occidentale) avec **Anne IMMELOOT**, (fille de Josse (~ 1576-1646), lieutenant de la garde bourgeoise d'Ypres puis bourgeois de la châtellenie d'Ypres, Seigneur des Trois-Tours et de Leuwenburgh, et Anne de MOL, décédée en 1636) née le 4 octobre 1599 [73], et décédée vers 1663, à l'âge de soixante-trois ans environ [74].

Armoiries des familles
de Mol Immeloot

72 " *Bruges et le Franc* ", J. Gailliard, 1857

73 A la naissance d'Anne furent témoins Catherine IMMELOOT (Marraine) et Ferdinand WAREIN (Parrain)

74 " *Tablette des Flandres* ", tome 8, 14-10-1662 selon archives de l'état en Belgique

Lamoral et Anne Immelot auront " *7 enfants, dont un mort en bas-âge " écrit Willy van Hille. " Parmi les 6 autres on compte 2 jésuites, 2 capucins, un religieux à St-André lez Bruges et une religieuse à l'hôpital Belle à Ypres, qui est sans doute Anne van Provyns, qui était en 1707 la seule héritière de son père. "*

Le religieux de St-André de Bruges pourrait être Bernard, ordonné prêtre le 22-05-1658 ou Ferdinand (parfois considéré comme un frère de Lamoral, parfois appelé Arnould), prêtre également, qui a relevé le 15 février 1658 un fief de Winendale, à Merckem, que possédait son père Lamoral.

L'un des jésuites pourrait bien être Pierre, en fonction à Louvain [75]

75 " *Coutumes des Pays et Comté de Flandre* ", L. Gilliodts van Severen, 1893, 1882

1410 → 1663				
I	**II**	**III**	**IV**	**V**
Jan Jossine van HALEWIJN	**Pierre** Marguerite van OLYVES	**Georges** Marie van Moerkerke	Jossine François de Lauwereyns	
			Catherine Jean van Schoore	
		Georges Jeanne de Ruelles	Marie Olivier Sproncholf	
	Pierre Jeanne VERANNEMAN	**Jacques** Louise JACOBS	**Maximilien**	
			Lamoral Anne IMMELOOT	*Jésuite*
				Pierre *Jésuite à Louvain*
				Capucin
				Capucin
				Bernard ? **Ferdinand ?** *prêtre*
				Anne *Religieuse*

Jean, époux de Marguerite de Reghele ;

Guillaume, époux de Marie Boudens ;

Jan, époux de Jossine van Halewijn.

Trois branches d'une grande famille qui – à quelle époque ? – se sont installées dans trois régions différentes de Flandre [76]. Elles ont été décrites ici en tant que familles différentes car les liens qui pourraient les réunir font défaut.

Comme fait défaut l'origine de leur nom.

Comme font défaut les événements qui les relieraient à la ville de Provin-en-Carembault qui a adopté des armoiries en tous points semblables aux leurs.

Restons optimistes, le chaînon manquant se trouve quelque part, dans l'un des nombreux documents qui restent à dépouiller...

76" *Tablette des Flandres* ", tome 8,